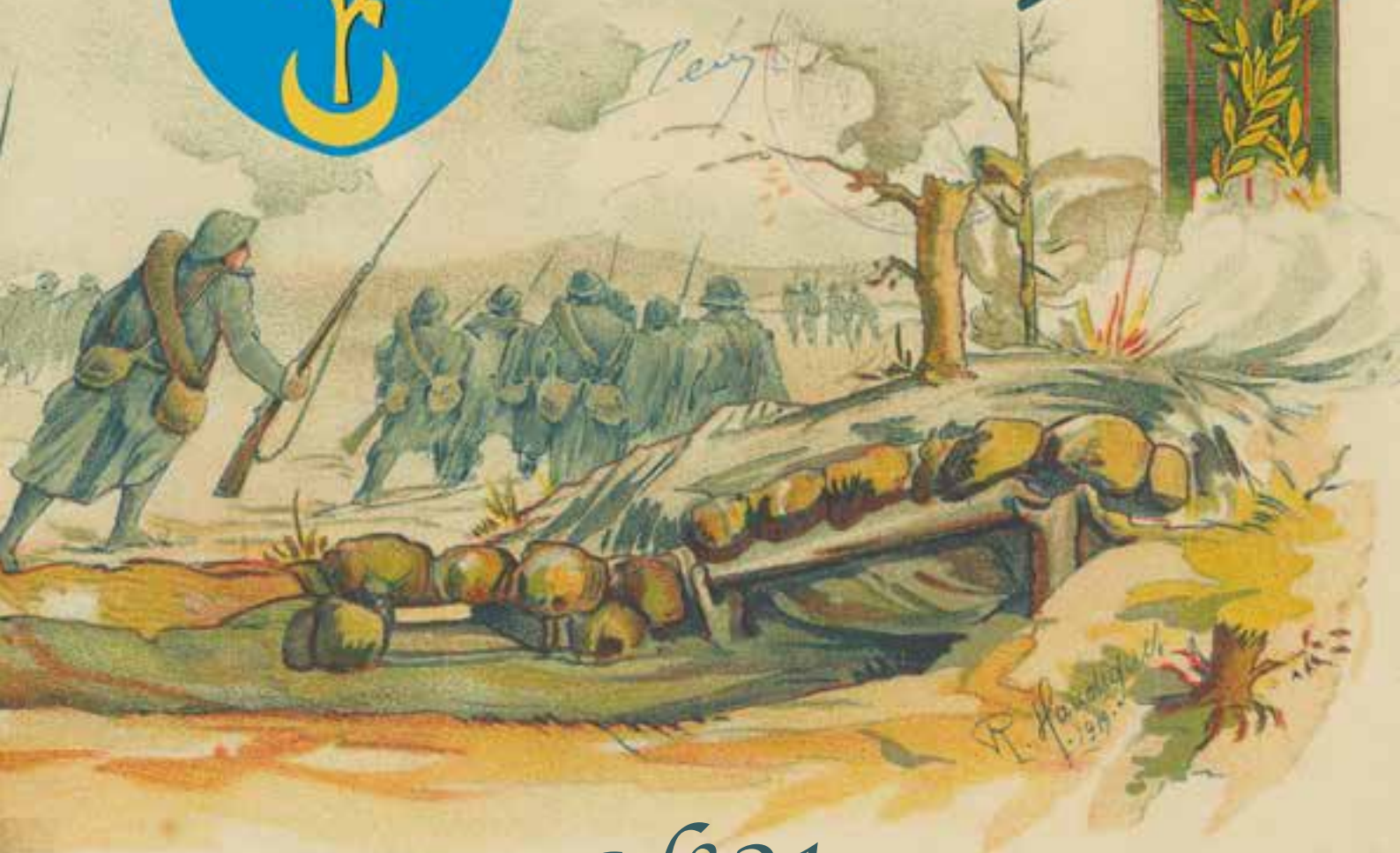


LE  
PETIT  
FAVEROLLAIS  
2019



N°31

# SOMMAIRE

► Le mot du Maire .....	1	► Classe de neige au Mont Dore .....	18
État Civil 2018 .....	2	Visite de l'Asninerie d'Angé .....	19
► Le Club « Loisirs d'Automne » .....	3	La recette .....	32
L'Association « Les Fêt'Arts » .....	4 - 5	Les réunions de quartiers .....	33
Anciens Combattants .....	6	Hommage à Mme. Jacqueline Suraud .....	34 - 35
Société de Chasse .....	6	L'Association « 1, 2, 3 bouge » .....	37
Le Cyclo .....	7	Travaux 2018 .....	38 - 39
L'Association « École en Fête » .....	8 - 9	► Le S.I.A.E.P. ....	41
Flair et Crocs .....	10 - 11	Le S.M.I.E.E.O.M .....	43
Gymnastique .....	12	Le S.I.A.A.M. ....	44-45
Saint-Vincent .....	13	Val de Cher Controis .....	46-47
Association scientifique et technique .....	14	L'Association Mizara .....	49
Les bénévoles de la Bibliothèque .....	15	Le comité des fêtes .....	51
La Cantine Scolaire .....	17	► Les Services de la Mairie .....	52

## ► DOSSIER SPÉCIAL ★★ ★ UNE GRANDE GUERRE 14 - 18 ★★ ★ PAGES 21 - 31



### COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL

- Mercier Yvette
- Martineau Jean-Yves
- Morin Lionel
- Girault Bernard
- Augé Elisabeth
- Volet Brigitte
- Valade Jean-Michel
- Racault Olivier





## MES CHERS AMIS



**Pour améliorer notre cadre de vie, pour améliorer la sécurité, pour donner aux enfants de notre école un maximum pour qu'ils puissent bien apprendre, pour rendre notre village accueillant !...**

Chaque année, nous réalisons d'importants travaux sans avoir changé les taux d'imposition depuis 2002.

Après les travaux d'enfouissement des réseaux au « Village de Durdon », c'est le chemin piétonnier le long de la RD17 qui permet de rejoindre en toute sécurité le chemin existant.

L'aménagement du carrefour de « la Testuère ».

Des travaux de voirie

- « Impasse de la Motte » (chemin privé qui devient communal) avec la participation financière des riverains
- « Route du Chevreau »
- « Route de Saint-Aignan »
- « Le Bout du Pont »
- « Chemin du Côteau »
- Aménagement « Route de la Clémencerie » pour recevoir les containers enterrés.

Des travaux de dallage du kiosque et le parvis de l'Église.

Des travaux à l'école (peinture et réfection du sol dans une classe et le bureau du directeur).

Des travaux d'aménagement et d'isolation des combles de la mairie dans le cadre des économies d'énergie tout comme le remplacement des lanternes de l'éclairage public (prise en charge à 100%).

Ce sont près de 500 000 €uros qui ont été investis, nous avons obtenu 50 % de subventions et d'aides pour réaliser ces travaux.

### École

L'effectif de 114 élèves à la rentrée est en baisse par rapport à l'année scolaire 2016-2017. Il devrait encore baisser les prochaines années du fait que les inscriptions à la maternelle sont nettement inférieures au départ des CM1-CM2, ce qui entraînera une fermeture de classe, il serait intéressant qu'un maximum d'enfants habitant la Commune soit inscrit dans notre école.

### Pour cette année 2019

Dans la continuité d'enfouissement des réseaux, ce seront 2 tranches « Route de la Clémencerie » à partir du n° 19, la 3<sup>ème</sup> tranche qui rejoindra « Durdon » sera réalisée en 2020.

- Le PLUi arrive dans la phase finale et devrait être opérationnel en fin d'année.
- Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Merci de réserver un bon accueil à nos trois agents recenseurs, les derniers chiffres de l'INSEE donnaient une population de 1 395 habitants.
- Les 18 et 19 juin 1994 à l'occasion des 25 ans du Comité des Fêtes, nous organisons le 1<sup>er</sup> rassemblement des Faveroles de France, des rassemblements ont eu lieu dans la plupart des communes. Cette année ce sera chez nous, les 18 et 19 mai, plusieurs réunions ont eu lieu pour préparer et recevoir au mieux les Faveroles, nous comptons sur vous pour nous aider à travers l'hébergement, le montage des stands, la confection de fleurs et tout ce qu'il faut pour qu'une fête soit bien réussie, merci à l'avance.

Merci à toute l'équipe municipale, pour cette envie de mener à bien tous les projets dans une très bonne ambiance.

Merci aux employés communaux pour leur travail exemplaire que ce soit au secrétariat, à l'école, à la garderie, au transport scolaire, au ménage, à l'entretien de la commune (fleurissement, entretien des routes). Un grand merci à Michel CHEVET, sérieux, ordonné, consciencieux, qui après 35 années de travail à la commune va prendre une retraite bien méritée.

Merci à toutes les Présidentes, Présidents, Membres de nos Associations qui animent et qui font vivre notre commune. Merci à nos enseignants.

Merci à la Commission qui vous donne à travers ce bulletin un maximum d'informations.

Merci à l'imprimeur et aux annonceurs qui nous permettent d'éditer ce bulletin à moindre coût.

Merci à nos conjoint(e) pour leur compréhension.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse en mon nom personnel, au nom du Conseil Municipal et des Services Communaux, nos meilleurs vœux de santé, bonheur, réussite et travail.

**Bonne et heureuse année !**

**B. GIRAULT**

*« Notre Commune  
se transforme »*

## NAISSANCES

- 24 janvier** Boyd, Jean-Bernard STEENTJES-NUIJS
- 5 février** Anaé, Chloé, Christèle MARCADET
- 20 février** Willow, Aliénor LEMOINE
- 10 mars** Malone, Wilfried, Alain, Patrice PORCHER
- 13 mars** Amaury, Nino RENARD
- 20 mars** Joachim POISSON
- 20 septembre** Lény, Thomas, Vincent PASNON
- 17 octobre** Maria BALA



## MARIAGES



- 16 juin** Jean-Pierre, Vincent RION et Delphine, Mauricette BRAZZI
- 21 juillet** Benoist, Antoine BRANGER et Florence, Dominique, Aline CALLOUX
- 28 juillet** Rodolphe PAJOT et Maëlle VRILLON

## DÉCÈS



- 20 janvier** Mauricette, Micheline LOTTMANN veuve LUCAS
- 28 janvier** Roger, Eugène BOERES
- 25 février** Monique, Andrée BERGER épouse TROUVÉ
- 13 avril** Gilles, Marcel, Yves SAINSON
- 4 mai** Aline, Angèle, Germaine SERVANT épouse GUILLOU
- 30 mai** Simone, Madeleine BRETON veuve AUGÉ
- 20 juillet** Bernard, Robert BRUNEAU
- 15 août** Denise, Marcelle, Arlette DOUËTTE veuve AMIENS
- 27 septembre** Arlette, Blanche, Odette MUCHEMBLED veuve PLANCQ
- 23 octobre** Roger, Maurice DESGLANDS
- 30 octobre** Yvon, Jean SENNÉ
- 17 novembre** Guillaume, Gérard DAUBORD

## CLUB

# LOISIRS D'AUTOMNE

**Présidente :** M<sup>me</sup> Bernadette BENARD

**Trésorière :** M<sup>me</sup> Gisèle LEBAS

**Secrétaire :** M. Jacky BENARD

**Vice-présidente :** M<sup>me</sup> Suzanne COUTURIER

**Adjointe :** M<sup>me</sup> Denise MARIE

**Adjointe :** M<sup>me</sup> Nicole GUENETTE

## BILAN DE NOS ACTIVITÉS

**Le 15 mars :** notre repas traditionnel du club, toujours très convivial pour remercier tous nos adhérents pour leur présence et activité pendant l'année



## ACTIVITÉS DU CLUB :

**Tous les jeudis de 14h00 à 17h30  
à la salle du temps libre**

Vous sont offerts tous les jeux de cartes : belote, tarot  
et autres jeux à la demande  
Tricot, broderie, vannerie, etc. et goûter vers 16h00.

**Les 23 et 24 mai :** escapade à St Nazaire et la Grande Brière.  
Nous avons voyagé (en rêve) parmi ces beaux et énormes paquebots, ainsi que le site d' Airbus puis promenade cool sur la Brière.



**Le 14 novembre :** journée rencontre avec Simplon à la Ferté Saint Aubin ; thème : comédie musicale « folle croisière »



**Philathélie :** réunion tous les premiers samedis de chaque mois à Chavigny pour informations, échanges et vente de timbres par circulation.

Grand merci à nos donateurs pour les lots offerts pour notre tombola , également aux acheteurs de billets.

Grands remerciements à la municipalité de Faverolles sur Cher pour la mise à disposition de la salle du temps libre pour nos activités et également la prise en compte de nos besoins.

Au regard de ce bref résumé de nos activités, si vous êtes intéressé, venez nous rejoindre, ne restez plus seul(e).

**Vous serez bien accueilli(e) et aidez nous à faire vivre nos clubs. Merci d'avance !**

*La Présidente*  
**M<sup>me</sup> BÉNARD**



## L'ASSOCIATION LES FÊT'ARTS

19, Rue de la mairie 41400 Faverolles sur Cher



Cette année encore, nos représentations ont été un franc succès grâce à votre participation.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles ainsi que les parents de nos danseuses pour leur aide précieuse et leur soutien tout au long de l'année.

Bilan humain de l'année précédente ainsi que les prévisions pour l'année 2018-2019.

## PARTICIPANTS TRÈS ACTIFS POUR NOS ADHÉRENTS

- ▶ Pascal GIRARD
- ▶ Loïc ORILLARD
- ▶ Sébastien GIRARD
- ▶ M. OURY Frédéric
- ▶ M. BOURREAU Sébastien
- ▶ M<sup>me</sup> BODIN Isabelle
- ▶ M. BOURREAU Florian

- ▶ M. RAVEAU Jean- Philippe
- ▶ M<sup>me</sup> RIGOLLET Aurélie
- ▶ Christophe AUBERT
- ▶ M. et M<sup>me</sup> MARDON

A laquelle s'ajoutent tous les bénévoles, parents et danseuses au moment des spectacles ou lors de manifestations.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Présidente :**

Alison ORILLARD - 06.46.74.57.92

**Vice- Présidente :**

Monique CANDELA - 06.25.50.10.66

**Trésorière et Chorégraphe :**

Soraya LAZAAR - 06.82.26.72.92

**Secrétaire :** Patricia MARTEAU

**Mail :** association.fetarts41@gmail.com

## NOS INTERVENANTS

**Nos Chorégraphes :** Soraya • Coline

**Nos Groupes :** CHOUPINETTES - VANILIAS - TIARA - FANTASIA- FEERIES TOPIA - DIAMOND GIRLS - PRETTY GIRLS - THE LADIES

**Théâtre :** Monique • Monique • Marie-France • Julio • Patricia • Erwanna • Sophie ainsi que nos danseuses • Ecriture du Théâtre fait par Coline et Monique aidée par Tiphaine

**Couturières :** ALISON • SORAYA • SOPHIE • PATRICIA  
M<sup>me</sup> MARTEAU

## LES COURS DE DANSE ONT LIEU À LA SALLE DE SPORTS

### • VENDREDI

19h15 - 20h15 : FEERIES TOPIA  
20h15 - 21h15 : DIAMOND GIRLS

### • SAMEDI

14h00 - 15h00 : CHOUPINETTES  
15h00 - 16h00 : VANILIAS  
16h00 - 17h00 : TIARAS  
17h00 - 18h00 : FANTASIA

### • LUNDI

19h30 - 20h30 : THE LADIES  
20h30 - 21h30 : PRETTY GIRLS

## NOTRE EFFECTIF POUR 2017-2019

Cette année, notre troupe compte au total : **56** personnes

Après quelques départs, des petits nouveaux, et certains retours.  
Sont représentées les communes de FAVEROLLES SUR CHER,  
BOURRE, THENAY, MONTRICHARD, PONTLEVOY, MONTHOU / CHER,  
ST GEORGES, ST JULIEN DE CHEDON...

## NOS ACTIVITÉS EN 2017-2018

- Représentation anniversaire
- Spectacle : 2 Juin 2018
- Spectacle : 9 juin 2018

## PROGRAMME 2018-2019

- Spectacles : 1<sup>er</sup> Juin à 20h30 et 8 Juin 2019 à 20h30



Un grand merci à Monsieur le Maire, Messieurs et Mesdames les Conseillers pour leurs disponibilités, le prêt des salles. Ainsi, répétitions, déroulement des spectacles et autres manifestations se déroulent dans la sécurité maximum, à Charlène et Valérie les secrétaires de Mairie pour leur gentillesse. Le Comité des fêtes et M<sup>me</sup> LENOIR pour son prêt de matériel.



## SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

La Société de chasse de notre commune a passé une année bien stable .Nos vingt trois sociétaires qui la compose ont un bon comportement dans l'exercice de leur passion ,la chasse.En conséquence ,très peu de problèmes à gérer et c'est tant mieux. Nous y veillons particulièrement,ainsi que les relations avec d'autres attractivités de plein air qui se déroule sur le territoire communal.

Pour la chasse elle-même,c'est constant.Pas plus de petit gibier sauvage que les années précédentes,hormis quelques couvées de faisans.Toujours un lièvre par chasseur , par saison,et à la remise des tableaux de chasse en fin de période on s'aperçoit que chaque sociétaire n'a pas tué le sien ;ce n'est pas bon signe...

Nous organisons des battues aux nuisibles et nous constatons que cette population est stable,donec c'est bien.Beaucoup de chats, rencontrés,bien loin des habitations,se retrouve à l'état sauvage et deviennent de gros prédateurs surtout lors de la reproduction.

Nous essayons du mieux que nous le pouvons à enrayer la surpopulation du sanglier.Là aussi on organise des battues quand on a le signalement de leur présence dans des endroits bien ciblés ; mais ce n'est pas toujours facile....

Merci à JACKY J. pour les cultures à gibier et à tous ceux qui s'investissent dans notre Société pour son bon fonctionnement et sa très bonne entente conviviale .

**Notre bilan financier est bon et stable, grâce aux cotisations et à la soirée repas.**

**Respectons nous les uns aux autres et respectons la nature.**

**BONNE ANNÉE de CHASSE À TOUS.**

### LE BUREAU

**Président** Mr COLAS Arnaud – **V. Président** Mr RIGOLET Rodolphe – **Trésorier** Mr GASNIER Thierry – **Secrétaire** Mr CLAVIER Jacky – **Membres** Mrs LUCAS Rémi – LECOUR Ludovic – SURAUD Jean.

### SAMEDI 2 MARS 2019 SOIRÉE DANSANTE AVEC UN REPAS "CHASSEUR"

*(pour les personnes ne mangeant pas de gibier,  
un plat différent leur sera proposé)*

**20 € par personne (sans les vins)**

**PENSEZ A RÉSERVER AVANT LE 18 FEVRIER 2019**

**TÉL : 02 54 32 74 14**



## ANCIENS COMBATTANTS

### ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

DE FAVEROLLES SUR CHER

### LES MEMBRES ACTIFS

- **Président** : M. Camille BERGEAULT  
Combattant d'Algérie
- **Vice-président** : M. Bernard COUTANT  
Combattant d'Algérie
- **Secrétaire** : M. Jean-Jacques DAVAULT  
Combattant d'Algérie
- **Trésorier** : M. Gérard MILLEVILLE  
Combattant d'Algérie
- **Trésorier-adjoint** : M. Bernard TROUVÉ  
Combattant d'Algérie
- **Membres** :
  - M. Lucien LEBAS  
Combattant d'Algérie
  - M. Gilbert ATHANASE  
Combattant d'Indochine



### MEMBRES SYMPATHISANTS

**Maire** : M. Bernard GIRAULT  
**1<sup>er</sup> adjoint** : M. Jean-Michel VRILLON  
M. Marcel CARON





## CYCLO

## FAVEROLLES MONTRICHARD

Le cyclo Faverolles-Montrichard accueille 45 licenciés dont 14 féminines. Nous pratiquons essentiellement le cyclotourisme avec 2 groupes de niveaux différents. Le troisième dimanche de chaque mois, un seul circuit est programmé, on part tous ensemble, on rentre tous ensemble, la convivialité se trouve renforcée.

Les sorties ont lieu le dimanche matin avec un départ devant la mairie de Montrichard et le mercredi après-midi à l'arrêt de bus Montparnasse à Faverolles.

La semaine fédérale à Epinal et la semaine des féminines Amboise-La Rochelle furent les points forts de l'année 2018.

**Nous remercions la commune pour le prêt de la salle ainsi que le comité des fêtes pour le prêt de matériel.**



### CONTACT

**Président et contact : Philippe MORIN**  
70 route de Tours  
41400 Faverolles sur Cher  
Tél. 02 54 32 71 33 : 06 44 08 85 47  
brighphil.morin1@orange.fr



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « ÉCOLE EN FÊTE »

Composition de l'association suite à l'A.G. le Vendredi 22  
Septembre 2018 :



### LE BUREAU

**Présidente :** Aurore BENARD  
**Trésorière :** Amélie MARTINEAU  
**Trésorière Adjointe :** Dominique DEYA  
**Secrétaire :** Pauline ROULLET  
**Secrétaire Adjointe :** Vanessa JUTTIN

3 DÉCEMBRE 2017

## BOURSE AUX JOUETS VÊTEMENTS ET PUÉRICULTURE



## LES MEMBRES ACTIFS

- Eva ANASTASIU
- Nicolas BARBIER
- Vincent BENARD
- Annabelle DOS REIS
- Gilles FAVIERE
- Emilie GARNIER
- Aurélie PIEDEBOUT
- Erika RENARD
- Christophe VOLCKAERT
- Christelle VOLCKAERT
- Marike NUIJS

L'Association des Parents d'Élèves est une association à but non lucratif qui a pour objectif de resserrer les liens existant entre les familles et les membres du corps enseignant. Tous les parents sont membres de droit de l'association, l'adhésion est gratuite. L'APE a besoin, pour exister et fonctionner, de membres actifs (vous êtes bénévoles au sein de l'association, vous participez, quand vous le pouvez, aux réunions et manifestations, en fonction de votre emploi du temps et sans obligation) et d'un bureau (président, trésorier, secrétaire).

N'hésitez pas à rejoindre notre super équipe des « Tee-Shirts Roses et Verts » dans la joie et la bonne humeur...

Les manifestations organisées permettent de récolter des fonds, qui sont versés à la coopérative scolaire, afin de financer en partie les sorties scolaires et le bon fonctionnement de l'école.

19 DÉCEMBRE 2017

## PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES CLASSES



## 10 FÉVRIER 2018 LOTO



## 15 AVRIL 2018 VIDE DRESSING



## 18 MARS 2018 CARNAVAL



## 25 JUIN 2018 FÊTE DE L'ÉCOLE

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, l'APE a versé 3 000€ à la coopérative scolaire, ce qui a permis de participer au financement de la classe de neige pour les classes de CE2 au CM2.



## OBJECTIFS 2018/2019

L'APE garde la même ambition : faire plaisir aux enfants par le biais des manifestations qu'elle organise à savoir :

- **Bourse aux Jouets, Vêtements et Puériculture** le Dimanche 9 Décembre 2018
- **Le passage du père Noël** dans les classes courant Décembre 2018
- **Carnaval** le 24 mars 2019
- **Fête de l'École** le Samedi 29 Juin 2019

D'autres manifestations pourront être proposées dans l'année.

## REMERCIEMENTS

Nous remercions les Parents d'Elèves, qui nous ont apporté leur aide pour l'organisation des différents événements afin d'atteindre nos objectifs.

Un grand merci à Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, les Employés Communaux, le Corps Enseignant, la Cantine, le Comité des Fêtes et toutes les Associations de la Commune qui nous aident toute l'année.

Merci également M. et M<sup>me</sup> NEDELLEC, les Artisans, les Commerçants, ainsi que toutes les personnes ayant donné des lots.



**L'APE École en Fête vous souhaite une très belle année 2019 et vous invite à nous rejoindre lors de nos différentes manifestations...**

GWAL



## INFOS / CONTACT

### Terrain d'entraînement

Le Vieux Cher – 41400 FAVEROLLES SUR CHER  
Pistage – Campagne – Ring – Obéissance

Ouverture : samedi à 14h30

Pour tous renseignements : 02 54 32 87 19  
06 64 70 16 86 / 06 87 82 97 63

## FLAIR ET CROCS

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le vendredi 2 mars 2018. Au cours de cette réunion divers points ont été abordés et notamment le bilan financier ainsi que les manifestations qui seront organisées au cours de l'année. 1 chien a été récompensé, GWAL des Plaines de Thiérache à Lysiane CHAUMARTIN pour sa participation aux sélectifs de Ring et classé 100è/250 avec une moyenne excellente de 327/400. Cette réunion s'est achevée par un pot de l'amitié et pour ceux qui le désiraient la soirée s'est prolongée par un buffet campagnard. FLASH, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES, tous les quatre en échelon 3.

► **Les 10 et 11 février 2018**, Rassemblement de trois Clubs de Race : Doberman, Boxer et Rottweiler pour leur Nationale de Travail, principalement les disciplines de mordant sportif (Ring, RCI) Obéissance et FCI.

Ce fut un week end de neige, puis de pluie et enfin de soleil. Cette manifestation a réuni 63 chiens dont 27 boxer, 21 Rottweiler et 15 Doberman toutes disciplines confondues.

► **Les 25 et 26 mars 2017**, Concours National d'Obéissance sur le terrain du club à FAVEROLLES jugé par Michel BORTOLUZZI qui a départagé 21 concurrents tous niveaux confondus.

Lors de ce concours 5 chiens dont 4 du club se sont présentés au BREVET. Seuls deux l'ont obtenu : IDA May in Black, Schnauzer nain à Caroline MANIÉ du club de Faverolles et LITCHY of Nordic Island, Eurasier à Marie-Sophie POUCHIN, du club de Cheillé (37). Les trois autres n'ont pas démerité pour autant car l'Obéissance est une discipline très pointue de la Cynophilie Française.

Quant à FLASH des Légendaires Vanova, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES s'est présenté en classe 2.

► **Le week-end des 5 et 6 mai 2018**, Concours National de Travail Pratique en Campagne au Plan d'Eau de Montrichard jugé par Jean-Claude SELOSSE (parcours) et Bernard RIGAUD (pistage) qui rassemblait 23 concurrents tous niveaux confondus. Charly OLIVO et Kévin TESSIER ont officié en qualité d'Hommes Assistants tandis que Lilian BIGOT a œuvré pour la défense muselée sur le thème du Cirque

3 chiens du Club étaient engagés à ce concours : JÏTAN du Vierzonnais, Berger Allemand à Jean-Pierre LEFRANC et JACKSON du Lou' dans la Bergerie à Sandra GONDROY en échelon 2. Quant à FLASH des Légendaires Vanova, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES s'est présenté en échelon 3. A l'issue de ce concours FLASH a pris sa retraite pour les disciplines de mordant sportif, c'était donc son Jubilé. Il continue cependant les disciplines d'Obéissance et de Pistage Français.

Lors de ce concours trois autres chiens du club ont obtenu leur CSAU avec le qualificatif EXCELLENT : Mimi, Berger Allemand croisé Berger Pastor Garafiano à Marie RIDET – JACK, Labrador à Aude SANSÉAU et NEWTON du Domaine de la Saulzie, Cane Corso à Arnaud FOUQUET.

► **Les 17 et 18 novembre prochain** aura lieu le dixième concours de Pistage Français jugé par Laurent BERNARD, Alain PAÏN et Bernard POTTIN. A ce concours se présenteront 4 chiens du club : JULIUS, Schnauzer à Yves SANCHEZ en échelon 1 – FLYER, Berger Hollandais à Anne-Marie BORDAS en échelon 2 – JÏTAN, Berger Allemand à Jean-Pierre LEFRANC et FLASH, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES, tous les deux en échelon 3.

## DÉMONSTRATIONS CANINES

► Cette année le Club a été sollicité pour la troisième fois par le Comité des Fêtes de la Commune pour faire une démonstration canine dans le cadre de la Fête des Battages le dimanche 19 août. C'est ainsi que 17 chiens et leur maître ont présenté les disciplines « Obéissance » « Ring » et « Campagne ».

Un large public a pu découvrir ce qu'est la cynophilie française et nos disciplines de mordant sportif.

► Une seconde animation de mordant a eu lieu à THÉSÉE le dimanche 7 octobre à l'issue de la randonnée annuelle en mémoire de Quentin décédé à l'âge de treize ans d'une maladie du cerveau. Laurent Méry, Papa de Quentin et Président de « l'Association pour Quentin » nous avait sollicité l'an passé et le club a renouvelé cette année encore en rajoutant des exercices d'obéissance avec nos chiens compétiteurs. Depuis 2011 le club participe chaque année à cette randonnée avec maîtres et chiens.

Ces manifestations nous permettent d'expliquer que nos chiens sont des chiens qui vivent en famille et que ce sont des sportifs. Ils sont bien dans leur tête et sont très sociables. Lors d'un exercice de mordant appelé « recherche et conduite » exécuté par Flash, Philippe passe au milieu des spectateurs en faisant mordre le chien. C'est la meilleure preuve du bon équilibre de nos chiens.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

► **Les 23 et 24 mars 2019** : Concours National Obéissance sur le terrain du Club

► **Les 4 et 5 mai 2019** : Concours National et Championnat Régional de Travail Pratique en Campagne au Plan d'Eau de Montrichard

► **Les 16 et 17 novembre 2019** : Concours National de Pistage Français.

## LE BUREAU

**Président** : Philippe FOUGÈRES

**Vice-Président** : Jean-Pierre LEFRANC

**Secrétaire - Trésorière** : Françoise BARBÉ

**Membres Comité** : Martine FOUGÈRES / Julien VILPOUX / Bernard DÏNET / Timothée COUTON / Yves SANCHEZ

## NOS CHIENS COMPÉTITEURS

◆ 5 chiens sont en préparation de Brevet Obéissance (Jak - Jerry - Jack - Gaston et Miladie) ◆ 1 chien a obtenu son Brevet Obéissance (Ida) ◆ 1 chien en classe 1 Obéissance (Idaho) ◆ 3 chiens en classe 2 Obéissance (Flash - Giga et Koda) ◆ 1 chien en classe 3 Obéissance (Gwal) ◆ 4 chiots en préparation pour le Brevet de Chien de Défense (Ring) (N'Zo - Ozzy - Ninja - O'Nex) ◆ 1 chien en échelon 2 Ring (Jitan) ◆ 1 chien en échelon 3 Ring (Loewen) ◆ 1 chien a obtenu son Brevet de Recherche Utilitaire (Jeday) ◆ 2 chiens en échelon 2 Campagne (Jitan - Jackson) ◆ 1 chien en échelon 3 Campagne (Flash) ◆ 1 chien en échelon 1 Pistage Français (Julius) ◆ 1 chien en échelon 2 Pistage Français (Flyer) ◆ 2 chiens en échelon 3 Pistage Français (Jitan et Flash) ◆ 2 chiens en test de qualification pour la surface (Jackson et Jeday)

Lysiane CHAUMARTIN avec GWAL s'est sélectionnée pour participer aux sélectifs de Ring qui donnent accès aux 24 meilleurs chiens sur le territoire pour accéder au Championnat de France. Ils se sont également sélectionnés pour le Championnat de France d'Obéissance.



GASTON



JAK



FLASH

## CLUB D'ANIMATION DE FAVEROLLES

**Restez en forme en faisant de la gymnastique volontaire avec nous le mardi matin, le jeudi et le vendredi**

Venez rejoindre la soixantaine de sportifs qui nous font confiance depuis plusieurs années afin de reprendre l'habitude de la gymnastique et faire ainsi des petits exercices qui vous procureront le plus grand bien !

Accompagné dans l'effort par les autres participants le professeur corrigera les défauts de posture de chacun de façon à profiter au mieux du mouvement

L'intérêt est de renforcer progressivement et en douceur sa masse musculaire, de travailler la respiration, le rythme cardiaque et la souplesse des articulations.

Jean Claude vous montrera une multitude d'exercices que vous ferez toute cette saison, dans la salle des fêtes de faverolles le mardi, le jeudi et le vendredi vous serez plongés dans l'ambiance d'un groupe sympathique cela vous aidera à reprendre doucement l'entraînement physique et vous prendrez énormément de plaisir à retrouver ou conserver la FORME.

En début d'année nous pensons mettre sur pied une balade raquette ou autre en montagne. Si cette idée vous plaît, faites nous le savoir dès que possible.

À partir du mois d'avril, des petites sorties plein air seront organisées, nous vous communiquerons le calendrier de celles-ci plus tard.

*Le Président*  
**D. DELMAIRE**



### HORAIRES

**Vous retrouvez Jean Claude pour ses cours :**

- ▶ Mardi matin de 9H15 à 10H15
- ▶ Jeudi soir de 19H30 à 20H30
- ▶ Vendredi matin de 8H30 à 9H30

## LES PRÉSIDENT(E)S DES ASSOCIATIONS

### • CYCLO TOURISME FAVEROLLES-MONTRICHARD

M. Philippe MORIN Tél. 02.54.32.71.33

### • CANTINE SCOLAIRE

M. Jean-Claude COUTANT Tél. 02.54.32.84.71

### • COMITÉ DES FÊTES

M<sup>me</sup> Anita LENOIR Tél. 02.54.32.27.41

### • LOISIRS D'AUTOMNE et PHILATÉLIE

M. Jacky BÉNARD Tél. 02.54.32.12.08

### • SOCIÉTÉ DE CHASSE

M. Arnaud COLAS Tél. 02.54.32.74.14

### • AMICALE SAINT-VINCENT

M. Jean-Michel VRILLON Tél. 02.54.32.70.61

### • CLUB ANIMATION FAVEROLLES

M. Daniel DELMAIRE Tél. 02.54.32.23.61

### • MIZARA

M. Jacques DUMORTIER Tél. 09.54.32.83.87 / 06.70.40.19.27

### • LES DRÔLES DE FAVEROLLES

M<sup>me</sup> Marinette GIRAULT Tél. 02.54.32.12.94

### • FÊT'ARTS

M<sup>me</sup> Allison ORILLARD Tél. 02.18.09.13.71 / 06.46.74.57.92

### • ÉCOLE EN FÊTE

M<sup>me</sup> Aurore BÉNARD Tél. 02.54.32.39.14 / 06.63.49.30.06

### • FLAIR ET CROCS

M. Philippe FOUGÈRES Tél. 02.54.32.87.19 / 06.65.70.16.86

### • ANCIENS COMBATTANTS

M. Camille BERGEAULT Tél. 02.54.32.18.27

### • ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

M. Daniel DELMAIRE Tél. 02.54.32.23.61

### • 1.2.3 BOUGES

M<sup>me</sup> Florence CLAVEAU Port. 06.22.47.57.94

### • ASSOCIATION CANCERVICES

M. Nicole FROMET Tél. 02.54.32.17.28 / 07.71.02.69.17

## FÊTE DE LA S<sup>T</sup> VINCENT 2018



”Après la guerre,  
deux choix s’offraient à moi :  
finir ma vie comme député  
ou la finir comme alcoolique.  
Je remercie Dieu d’avoir si  
bien guidé mon choix :  
je ne suis plus député !

**Winston Churchill**

”Le vin console les tristes,  
il réunit les vieux,  
il inspire les jeunes  
et soulage les déprimés  
du poids de leurs soucis.

**Lord Byron**

### À la Saint Vincent

Les glaçons perdent leurs dents

Ou les recouvrent pour longtemps...

Comme à l'accoutumée, le rendez-vous de la Saint Vincent 2018 commencera par une messe conduite par la bannière et fermée par l'abbé Julien.

La cérémonie haute en couleurs grâce à la présence de la Confrérie des Vignerons de Coteaux du Cher et de Miss Vignoble 2018 et de sa dauphine.

Nous retrouverons à la Maison du Temps Libre toutes ces personnes pour déguster la traditionnelle galette accompagnée d'un verre de vin de Faveroles sur Cher.

Sur la scène les membres de la Confrérie accueilleront deux personnes qui auront animé la vie sociale ou culturelle de Faveroles, dans l'ordre :

**FRÉDÉRIQUE BURY**, qui aura rejoint l'Association des Parents d'Elèves en 2011 en tant que vice-présidente dans un premier temps, puis présidente par la suite. Frédérique n'a jamais compté son temps ni son énergie pour apporter, avec son équipe, les fonds nécessaires aux différentes sorties des enfants de l'école et leur

donner quelques équipements informatiques permettant aux enseignants d'améliorer leur travail, et surtout ne pas oublier les spectacles offerts à toutes les classes.

**Sa devise INVESTISSEMENT – PARTAGE – BONHEUR tout un programme !**

Qui ne connaît pas **JEAN CLAUDE COUTANT** ? Faverois depuis bien longtemps il continue à y dispenser la pratique du sport. Le sport qui ne l'aura guère quitté depuis l'âge de 18 ans, étant successivement ou en même temps professeur de judo, maître nageur, donnant des cours d'aquagym, des cours de gym (tout court), président d'un club de canoë-kayak et du centre de loisirs de Montrichard. Il aura enseigné à beaucoup d'enfants (et d'adultes) les valeurs du sport et du respect de l'adversaire. Son calme et son pragmatisme font de lui un homme attachant et toujours disponible ce que beaucoup d'entre nous auront pu constater.

**Ses maîtres mots RESPECT – LOYAUTÉ – PÉREVERANCE**

La traditionnelle chanson des Vignerons des Coteaux du Cher clôturera la cérémonie qui aura vu notre amie et dévouée **DENISE NAUD** tirer sa révérence en tant que présidente du comité de Miss Vignoble, qu'elle soit ici remerciée pour son action importante et bienveillante au sein de cette association.

**Un grand merci à tous, bénévoles et participants.**

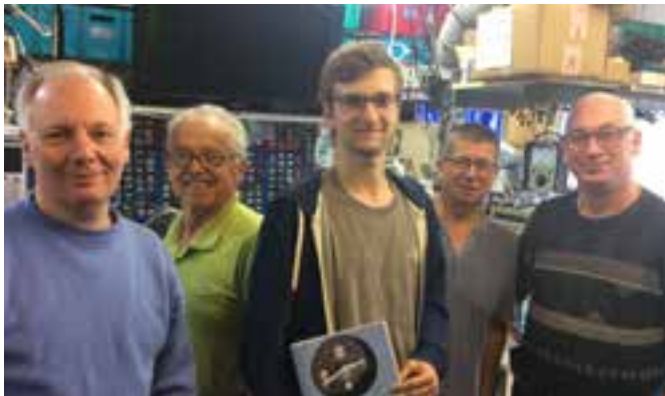
## NOS SUJETS D'ÉTUDE

**Nos rencontres du samedi matin, alliant réflexions scientifique, électronique, réparation de matériel et café chouquettes, nous ont gratifiés de très bons moments passés ensemble depuis 2007.**

En 2018 nous avons eu la chance d'intégrer de nouveaux passionnés et curieux souhaitant :

**Pour les plus jeunes, moins de quinze ans comme Téo, Erwann et Kylian** construire et programmer un robot, s'initier ludiquement mais sérieusement à la fabrication et programmation domotique.

**Pour Gaétan** sur les bancs de l'université, nous l'avons aidé, sur un sujet d'étude basé sur la programmation et la mise en œuvre de microprocesseurs et lui, en retour, nous forme maintenant sur l'impression en 3D.



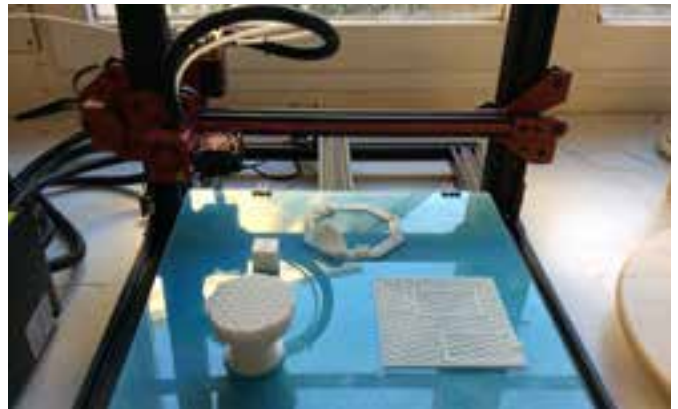
**Pour Alexandre** en étude maîtrise informatique : construire, programmer travailler sur l'intelligence artificielle et surtout participer à l'encadrement des plus jeunes et de nous autres.

**Pour Gilles, retraité et Gérard,** responsable de maintenance tous les deux curieux et intéressés par la réparation électronique et l'amélioration de leur maison en y introduisant de la domotique exemple : construction de gestionnaire chauffage, réparation d'adoucisseur d'eau, de baignoire balnéo et de carte électronique etc...

**Pour Pierre** ingénieur mécanique notre spécialiste de la programmation ATMEL « microprocesseur programmé en C », spécialiste des mathématiques et aussi de fabrication de prototype de réveil matin très intelligent. Il nous est aussi d'une aide précieuse dans les calculs que nous ne maîtrisons pas.

**Pour Laurent,** ingénieur informatique, spécialiste des programmes difficiles, passionné de son et de lumière qui résout presque toujours nos problèmes d'ordinateur, animant nos soirées de fêtes et encadrant merveilleusement nos plus jeunes.

Pour **moi-même**, coordonnant les projets de chacun et aussi mettant à disposition, l'outillage performant nécessaire à la réussite de ceux-ci et le local permettant de se réunir autour d'un café, d'un chocolat chaud et de quelques chouquettes cela pour



échanger nos idées et nos techniques diverses sur nos dossiers en cours, permettant ainsi à chacun de pouvoir concrétiser son travail.

Nos projets 2019 sont maintenant définis grâce à la qualité de nos intervenants, de nos savoir-faire et de nos conseils :

Nous allons mettre à disposition pour ceux qui voudront se former à l'impression 3 D une imprimante fraîchement achetée ainsi, avec quelques cours, vous pourrez posséder une pièce que vous aurez préalablement pris soin de dessiner, ensuite vous pourrez transférer ce dossier sur l'imprimante pour qu'elle la fabrique.

Vous pourrez construire des objets à partir de matériel électronique de **récupération**.

Vous pourrez rénover vos vieux objets électroniques, poste de radio à tube de vos grands-parents en les rendant connectés avec la qualité de son de maintenant.

Travaux pratiques de programmation (sur Arduino, Raspberry. Programme linux, Python, Basic et C)

Nous pourrions continuer à suivre sur l'année des projets d'élèves type TPE (Travaux Personnels Encadrés) pour les élèves de lycée 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, terminale ou plus si besoin.

**Dépannage assisté et dirigé en atelier avec mise à disposition d'outillage « Type REPARE CAFE »**

Vous avez envie de dépanner vous-même votre matériel mais vous avez besoin de conseils. Prenez rendez vous pour un samedi matin prochain.

**Après 10 années de fonctionnement, nous avons décidé de réactualiser ces différentes propositions parce que nous avons les compétences techniques, les connaissances et le matériel nécessaire qui nous permet de répondre si vous êtes demandeur.**

*Le Président*  
**D. DELMAIRE**

## HORAIRES

**Rendez-vous tous les samedis matin de 9H à midi au  
8 rue de la mairie 41 400 Faverolles sur Cher**

Pour un conseil ou une visite, mieux vaut prendre rendez-vous dans la semaine, pour un samedi matin.

**Téléphone 02 54 32 23 61 ou 06 07 24 94 47**



## LES BÉNÉVOLES

DE LA BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE VOUS ACCUEILLENT

C'est toujours un plaisir pour tous les bénévoles de recevoir petits et grands dans notre belle bibliothèque. Les documents mis à la disposition des adhérents sont choisis en fonction de la demande des lecteurs et ce, grâce au budget accordé par le Conseil Municipal.

Certains documents peuvent être empruntés auprès de la Direction de la Lecture Publique de Blois, au cours des deux échanges annuels ou à l'occasion des navettes tous les 15 jours.

Si vous êtes adhérent de la bibliothèque vous pouvez bénéficier de nombreux avantages en vous connectant sur le site de Culture41 que nous vous invitons à consulter. Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

Parmi les multiples actions des bénévoles, ils ont répondu cette année à une offre d'animation après accord du Conseil Municipal et aide financière de la D.L.P.

C'est ainsi que le jeudi 21 juin, la salle des fêtes résonnait des rires des petits et des grands.

Le clown Pataruc, de la Cie Gaf'Alu, invité à se produire par la Bibliothèque a fait des heureux.

A cette occasion, la Direction de la Lecture Publique a mis gracieusement à notre disposition l'exposition sur la naissance d'un livre.



Les bénévoles de la bibliothèque remercient toutes les personnes qui ont répondu à leur invitation, ainsi que la Municipalité qui a clôturé le spectacle par un goûter.

Ils remercient également, les élèves de la classe de CE1-CE2 et leur Maîtresse pour les dessins très expressifs réalisés par les enfants après le spectacle. Ils sont exposés actuellement dans la bibliothèque.

## HORAIRES

Lundi de 16h à 19h

Jeudi de 15h à 18h

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h



# A GRANDS PAS

Accessoires de Mode Chaussures femmes - hommes - enfants

Ouvert du mardi au samedi :  
9h30 - 12h30 / 15h - 19h  
Dimanche :  
10h - 12h

Centre commercial  
Montparnosse  
41400 Faverolles-sur-Cher  
Tél: 02.54.71.37.48

NCS Blois 533 650 545 000 15

# AEB Location . Vente

LOCATION-VENTE  
Le bon outil au bon moment

Les outils du professionnel au service du particulier

TP - Industrie  
Bâtiment BTP  
Particuliers

Outillage & vêtements

contact@aeb-branger.fr  
www.aeb-branger.fr

Monthou s/Cher - Blois - Romorantin - Vendôme

# bv2i

Maitrises du Sol de Chênes et de Chênes

Mçonnerie Traditionnelle  
Taille de Pierre - Eco Construction  
Plâtrerie - Carrelage

Sylvain Amiard  
06.07.46.29.78  
contact@bv2i.com

LA MAISON

Séjour : 7, Rue de la Forêt - 37500 Sarronnières  
Établissement secondaire : 10, Rue du Grand Bois - 37290 Maillé  
Tél : 02 47 39 44 33 - www.bv2i.com

# JUSSIEU secours

02 54 43 43 43  
02 54 72 72 72

Loir-et-Cher

# Bardet

Energies renouvelables  
Plomberie-sanitaire  
Chauffage

HALL D'EXPO

RGE  
QUALIBAT

Professionnel du Sol

Tél. 02 54 32 07 54 | www.bardet-in.com | Montrichard

# Rémi Bachelier

Entretien de parcs et jardins

Tonte, Taille, Débroussaillage,  
Élagage, Abattage, Evacuation des  
déchets verts

Vente de bois  
de chauffage

Tel: 0768252469

41400 Montrichard - Mail: centre-espaces-verts@outlook.fr

# SARL BOISBOURDIN

INSTALLATION PLOMBERIE - DEPANNAGE ELECTRIQUE  
CHAUFFAGE CENTRAL - RAMONAGE

9, rue du Château d'Eau  
41400 SAINT JULIEN de CHEDON

N° de Siret: 493 933 717 00016 TEL/FAX 02 54 32 70 26

# SUPER U

CHISSAY EN TOURAINE

U DRIVE  
U location

CHISSAY EN TOURAINE - 02 54 71 64 64

www.magasins-u.com

# ELECTRICITE GENERALE

Chauffage - Entretien - Dépannage - Isolation  
Faix plafond - Plomberie sanitaire - Motorisation  
Portail & volets roulants - Aménagement de magasin

Michel CADORET

7, rue de Bourré - 41400 PONTLEVOY

02 54 32 58 54 Port. 06 10 03 92 93  
E.mail : elect.mcadoret@sfr.fr

# Carrelage - Faïence

Yves Vigneau

29, route de la Clémencerie  
41400 Faverolles-sur-cher

02 54 32 96 12  
06 12 07 57 17

www.yvesvigneau.fr

## CANTINE SCOLAIRE DE FAVEROLLES SUR CHER



### LE BUREAU

**Président d'honneur : Mr Bernard GIRAULT, Maire**  
**Président : Mr Jean Claude COUTANT**  
**Vice-Présidente : M<sup>me</sup> Gaëlle MINGRET**  
**Secrétaire : M<sup>me</sup> Dominique DEYA**  
**Trésorière : M<sup>me</sup> Marie Christine ARCHAMBAULT**  
**Membres : M<sup>me</sup> Piedebout Aurélie**  
**M<sup>me</sup> Chantal MOREAU**

La fréquentation est en moyenne de 100 repas par jour sur l'année scolaire. Le prix du repas est de 3,35 euros pour la deuxième année. Merci à Chantal et Marie Christine qui jonglent avec les produits qui augmentent, les menus équilibrés, et le prix du repas qui reste correct.

Sans l'aide de la commune le prix du repas serait à environ 3,90 euros ; je ne parle pas du coût de l'entretien et du fonctionnement du bâtiment.



Chaque année, nous organisons le repas de Noël ainsi que le pique-nique de fin d'année scolaire. Ces deux repas sont appréciés par les enfants. Le Maire et les employés communaux participent également à ces repas. Merci au magasin Carrefour qui nous offre les desserts.

A l'heure des repas, Marie Claude, Sophie et Patricia viennent en aide à Chantal et Marie Christine pour servir les repas et surveiller les enfants, de façon à faire respecter les règles élémentaires de bonne conduite, de respect et de savoir-vivre (ce qui reste encore difficile pour certains d'entre eux).

Au 1<sup>er</sup> décembre de cette année, ce sera le départ à la retraite de Marie Christine qui entame sa 22<sup>ème</sup> année de service à la cantine. Pour la remplacer, nous avons recruté Madame Bouvier Danielle.

A la fin de cette année scolaire, nous avons rencontré de sérieuses difficultés avec quelques familles pour le règlement des repas. Je demande à chacun de respecter scrupuleusement l'échéancier afin d'éviter des relances déplaisantes.

*Le Président*  
**JEAN-CLAUDE COUTANT**

Construction d'igloo pour les CM1-CM2 de M<sup>me</sup> Raynal et les CE2-CM1 de M. Coupé



## CLASSE DE NEIGE AU MONT DORE

Au mois de mars, les 2 classes de cycle 3 sont parties découvrir les activités de montagne (ski alpin, raquettes et chiens de traîneau) et la vie en collectivité dans le centre d'accueil de Murat-le-Quayre.



Des chapelets de jeunes skieurs plus ou moins débutants apprécient la descente des pentes encore enneigées. Malgré quelques appréhensions le premier jour, chacun a pris plaisir à cette nouvelle activité grisante récompensée par une médaille en fin de stage.

Les enfants sont allés à la rencontre des chiens de traîneaux. Bien qu'adorables avec les enfants, les huskys ont gardé leur instinct sauvage ne vivant que dans les grands espaces.



Perdus dans la sérénité de la montagne et la forêt auvergnate, la randonnée en raquettes est l'occasion d'explorer la région à la recherche de traces des animaux sauvages.

Les enfants remercient la municipalité et l'APE sans qui ils n'auraient pas pu vivre cette expérience enrichissante ainsi que Gaëlle, Tiphaine, Vanessa et Grégory qui ont donné de leur temps pour les accompagner.

## VISITE DE L'ASINERIE D'ANGÉ

**Au cours d'une randonnée pédestre, les élèves de CE1/CE2 de la classe de Madame Sédilleau se sont rendus à l'asinerie d'Angé.**

Bien équipés pour la marche, sac au dos et gourde fraîche, les petits randonneurs ont arpenté les sentiers ombragés et chemins de vigne, pour arriver dans les parcs de l'asinerie où Olivier, le maître des lieux, a présenté ses ânes : des ânes du Poitou, du Berry, du Bourbonnais.

Les élèves les ont longuement caressés, certains se sont même essayés à la traite des ânesses ! Après un pique-nique très attendu, les enfants ont rejoint la ferme d'Olivier, où Cécile fabrique des savons au lait d'ânesse. Ils ont ainsi pu suivre les différentes étapes de fabrication, avant de repartir, chacun avec un petit savon en forme de tête d'âne. Après une collation et un verre bien frais de lait d'ânesse, le retour vers l'école s'est fait dans la bonne humeur, sous l'œil vigilant des encadrants. Merci aux mamans accompagnatrices.



**TAXIS ROZAT**  
**AMBULANCES • VSL • TPMR**

**Vous informer, vous servir !**

**7j/7**



**24h/24**

**02 54 75 26 09**

**La Chartrie 41110 Châteaueux**

**FAVEROLLES-SUR-CHER**  
**TAXIS GODARD**  
**ADS Mareuil - Pouillé**

**06 32 99 79 56**

**05, route du Chevreau**  
**41400 Faverolles-sur-cher**



# UNE GRANDE GUERRE 14-18



**L**e dimanche 28 juin 1914, fin d'après-midi le président de la République Raymond Poincaré, est avisé qu'un attentat vient de se produire dans les Balkans.

Un jeune nationaliste serbe vient d'assassiner l'archiduc François Ferdinand et sa femme.

Personne ne s'imaginerait alors que ce simple fait divers va conduire les grandes nations d'Europe à une guerre mondiale.

Qui a été terrible et interminable, après 4 ans de conflit nous avons vaincu les Allemands... mais que de souffrances et de morts !

À l'heure du centenaire de la fin du conflit il nous a semblé important de rendre hommage à ces hommes et femmes qui ont donné leur vie pour nous permettre de vivre en paix.

Lorsque le tocsin rassemble la population de Faverolles sur cher pour lui faire part de l'avis d'ordre de mobilisation générale, de nombreux jeunes de notre commune rejoignent leur caserne de rattachement.

La mobilisation est accompagnée de la réquisition des animaux, voitures et harnais.

Des millions de soldats sont mobilisés, certains ont déjà fait leur service militaire, d'autres découvrent le fonctionnement des armes. En France, l'armée compte 3 millions et demi de soldats avec un service militaire de trois années.

La majorité d'entre eux sont fiers de défendre leur pays. Confiants, ils s'imaginent que la guerre ne va durer que quelques semaines.

Face aux troupes allemandes qui envahissent la Belgique, de nombreux civils s'enfuient vers le sud de la France.

Faverolles sur cher voit arriver des réfugiés, la mairie et son conseil sont mobilisés pour organiser et soutenir ces nouveaux habitants.

Les nouvelles du front sont rares, le gouvernement empêche la presse de donner des nouvelles négatives « c'est la censure ». Dans un même temps de nombreux journaux embellissent la réalité ou exagèrent les victoires « c'est la propagande ».

Après 4 Années de guerre, le 11 novembre 1918 à 11 heures, un armistice est signé, il met fin aux combats. Plus de 10 000 soldats sont morts le 10 novembre 1918 dernier jour de la guerre.

La fin des hostilités, met un terme au plus grand désastre humain, matériel et économique de l'histoire.

Près de 10 millions de personnes sont mortes et de nombreux blessés ne peuvent plus travailler.

En 1918 on compte 4 millions de veuves et 8 millions d'orphelins, l'Europe sort complètement épuisée du conflit.

Les archives de notre commune, nous ont permis de vous relater ces moments douloureux, qu'il nous semble important de partager avec les jeunes générations, qui ont quasiment tous un membre de leurs familles, grand père, arrière-grand-père qui s'est battu pour nous permettre de vivre en paix.

# VIE MILITAIRE ET CIVILE



Afin de mieux comprendre l'existence de la population faverollaise pendant cette période de la grande guerre, nous avons consulté les archives de la Mairie. Nous vous proposons de découvrir ci-après les diverses directives de l'époque qui concernaient notre commune de Faverolles sur cher mais aussi les communes environnantes.

## REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

**06/08/14** - Interdiction de circuler sur les routes entre 6h du soir et 6h du matin sauf circulation militaire. La prise des dispositions doit être indiquée à la Préfecture.

**06/08/14** - Nul ne peut voyager sur le territoire en état de siège sans sauf conduit. Si une personne de la commune souhaite se rendre dans une commune limitrophe, elle peut le faire sans sauf conduit à condition de faire certifier son identité par deux témoins de cette commune.

**05/02/17** - La Mairie doit aviser le Préfet dès qu'un permis de séjour est présenté, en indiquant tous les membres de la famille.

**04/04/17** - Obligation de remettre en mairie une carte verte ou chamois par les travailleurs étranger ou colonial. Ils peuvent la récupérer :

- si le contrat terminé ils rentrent dans leur pays,
- s'ils donnent la preuve qu'ils sont embauchés dans une autre exploitation

**23/02/17** - Le Préfet envoie aux mairies les mesures à appliquer en cas d'atterrissage d'avions ennemis sur la commune.

**28/02/17** - Le Préfet informe la mairie que la circulation des personnes étrangères ainsi que les Belges doivent posséder un carnet étranger même s'ils sont munis d'une carte verte ou chamois. Les véhicules ne pourront circuler qu'après autorisation du Général Commandant le 3<sup>ème</sup> régiment.

**07/02/17** - Un laissez passer doit être délivré par la mairie pour se rendre dans la zone des armées.



## VIE MILITAIRE

Au cours du dernier trimestre 1914 diverses décisions sont prises par le Ministre de l'Intérieur, soit :

- l'octroi d'une aide aux familles pour la visite des militaires blessés. Un billet "demi-place", aller-retour, du domicile à l'hôpital sera délivré aux ascendants, frère ou sœur, épouse ou enfants sur justification authentifié par le Maire constatant le lieu d'hospitalisation et le degré de parenté.

Au retour, la pièce doit être visée et datée par le médecin chef de l'établissement. Le visiteur devra partir dans les 3 jours qui suivent l'application du visa conformément aux dispositions en vigueur en temps de paix pour la visite aux hôpitaux.

- Le refus du renouvellement des sursis d'appel accordés aux ouvriers minotiers ou boulangers mobilisés.

- L'obligation pour les hommes de 18 à 50 ans de porter une pièce d'identité établissant leur situation militaire.

Le 31 mars 1916, le gouvernement décide de convoquer 20000 hommes de la classe 1888 en tenant compte des charges de famille. La convocation portera sur les hommes des catégories suivantes :

- Célibataires - mariés - veufs et divorcés sans enfant vivant, seront considérés comme enfants vivants les fils tués à l'ennemi ou morts des suites de blessures de guerre (blessures reçues en service commandé et aux armées).

Les hommes appelés sont destinés, en principe, à être employés dans les usines de guerre et poudreries.

**08/02/17** - Un sursis est accordé aux ouvriers italiens mobilisables, échangés en franchise entre les industriels de la Commune.



# PENDANT LES ANNÉES 1914-1918



ANECDOTE

**Les poilus ont inventé des mots comme « barbaque » pour la viande, ou « pinard » pour le vin.**

## LES RÉFUGIÉS

Des instructions portant fixation du régime des réfugiés émises par le Ministère de l'Intérieur règlementent : la qualité de réfugiés, le droit à l'assistance, la nature de l'assistance, le cumul de l'assistance avec les diverses ressources, les mesures administratives, l'organisation administrative du service, la comptabilité et les autres questions financières.

Les familles arrêtées en gare de triage de la Ferté Macé font l'objet d'une enquête. Certaines pouvaient être considérées « indésirables dans la zone des armées ». Une attestation était alors établie. Pour les autres, elles choisissent la commune dans laquelle elles veulent être réfugiées.

L'autorisation de transfert est donnée par le Commandant de l'armée Belge

Certains réfugiés sont venus afin de servir d'autres réfugiés déjà installés sur la commune et ce, à leur demande.

En novembre 1918, sur la commune de Faverolles on peut dénombrer 10 familles de réfugiés venant de Belgique ou du Nord de la France. Une assistance

financière de 1777 francs leur est versée par la Mairie.

Des certificats de paiement délivrés par le Département d'origine doivent être présentés à la Mairie de Faverolles et ainsi permettre les versements futurs par la commune, sur demande de la Préfecture

Sans les citer toutes, nous pouvons dire par exemple, que la famille Folmer de Belgique, logée au bout du pont, percevait une allocation de 10,50 Fr par jour ainsi que 70 Fr par mois de secours de foyer.

Une augmentation de l'allocation militaire a lieu le 15 novembre 1918.


Pour les réfugiés Belges qui perçoivent l'allocation militaire de la Belgique, il n'y a pas de cumul.

Il est arrivé que le Maire soit appelé à constater la « mauvaise conduite de réfugiées avec les Américains », notamment le 16 avril 1918.

Le 29 octobre 1918, par télégramme, le Ministère de l'intérieur demande à la commune de ne pas autoriser les ressortissants belges à regagner les territoires libérés.

Au départ des réfugiés, un état des lieux est dressé par le garde champêtre de la commune et une demande de paiement, suite au constat de dégradations, est présentée.

## LA GUERRE EN CHIFFRES

**45 MILLIONS**   
d'obus tirés à Verdun entre février et décembre 1916.

**20 MILLIONS**  
de combattants sont blessés au moins une fois.



**2.5 MILLIONS**  
de tonnes de marchandises (métaux, riz, bois, café) sont fournies par les colonies françaises pendant la guerre.

**2 MILLIONS**  
de soldats américains sont sur le sol européen en novembre 1918.



**1.3 MILLIONS**  
de soldats français morts au cours de la guerre.



**450 BALLES**  
tirées par minute, c'est la capacité de la mitrailleuse allemande « maxim », l'arme la plus meurtrière sur les champs de bataille.

**11 DÉPARTEMENTS**  
Français abritent en 1919 une zone rouge, appellation donnée à des champs de batailles marqués par les destructions, la présence de milliers de cadavres et des millions de munitions non explosées : les activités y sont interdites.



ANECDOTE

**Des peintres français ont été mobilisés pour fabriquer des décors de camouflage des troupes.**





EN CHIFFRES

*En France, l'armée compte 3 millions et demi de soldats dont certains viennent des colonies. C'est seulement un peu moins que l'Allemagne, qui est pourtant deux fois plus peuplée. En Grande-Bretagne, l'armée fait appel aux volontaires : 2 millions de jeunes soldats sont recrutés ! Dans les deux camps, les trains se succèdent dans les gares pour les emmener dans les casernes.*

#### RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX TRAVAUX AGRICOLES

##### Registre de recensement des voitures attelées

**23/08/14** – Recensement du nombre de voitures à 2 roues ayant un poids à vide de 600 kg maxi et une charge utile de 900 kg maxi, ayant un écartement des bras de limonière et des brancards à l'avant de la caisse de la voiture de 0,85m mini. Ils doivent être assez solides pour circuler dans les mauvais chemins ou à travers champs.

Un registre mentionne les voitures attelées autres que celles exclusivement affectées au transport des personnes, pourvu que le propriétaire puisse les atteler à l'aide d'un ou de deux animaux figurant sur la liste des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis.

À Faverolles, sont recensées :

**En janvier 1914** : 55 voitures à un cheval - 8 voitures à deux chevaux

**En janvier 1915** : 62 voitures à un cheval - 6 voitures à deux chevaux

**En janvier 1916** : 54 voitures à un cheval - 8 voitures à deux chevaux

##### Registre de déclaration et de recensement des équidés

Ce registre doit comprendre tous les chevaux, juments et mules existant dans la commune quels que soient leur âge et leur aptitude.

**En décembre 1913** : 15 chevaux entiers - 59 hongres - 10 juments et 3 mulets

**En janvier 1916** : 16 chevaux entiers - 52 hongres - 8 juments et 2 mulets

##### Prêt des chiens domestiques à l'armée

En juin 1915, sur la demande de l'autorité militaire, le Préfet sollicite les habitants du Loir et Cher pour le prêt de leurs chiens. "Ces derniers, placés sous la conduite d'hommes expérimentés, seront utilisés pour augmenter les moyens de vigilance des sentinelles. Le choix se porte sur les chiens de garde, dressés ou non, les races bergères de préférence ou croisés de ces races, à l'exclusion des chiens hargneux. Ils seront remis aux armées et rendus à leurs maîtres après les hostilités. Ils doivent être munis d'un collier solide avec plaque d'identité.



## ORGANISATION DES TRAVAUX AGRICOLES

Au cours de la guerre, diverses directives préfectorales sont adressées aux maires dont plusieurs sont conservées dans nos archives communales. Elles visent à organiser les travaux agricoles et à assurer les récoltes pour l'alimentation des habitants. Des permissions de 15 jours sont accordées pour la période de fenaison du 21 juin au 5 juillet.

**DÈS AOÛT 1914**, il est demandé aux Maires d'avoir recours aux jeunes gens de moins de 20 ans, femmes, jeunes filles et hommes exemptés ou réformés de plus de 48 ans pour les travaux des champs.

Par suite des réquisitions, il est possible que certaines exploitations se retrouvent sans chevaux mais avec du personnel et d'autres avec des chevaux mais sans personnel. Une mutualisation sera organisée par tirage au sort. Ceux qui commenceront le blé finiront les céréales de printemps.

**EN SEPTEMBRE 1914** mise en place d'une réglementation sur la tenue des marchés aux veaux de boucherie et aux porcs. Elle prévoit l'obligation d'une inspection par un vétérinaire diplômé, les animaux seront amenés en voiture, le sol sera arrosé après tenue du marché avec une solution antiseptique.

**L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 12/09/14** supprimant les foires et marchés et toutes autres réunions d'animaux dans le département sera rétabli en cas de fièvre aphteuse.

**15/10/14** – Interdiction de vente de l'absinthe et « boissons similaires ». Le colportage est aussi interdit.

**PÉRIODE DE 1915-1917**- La mairie doit faire un état des tueries particulières de la commune en indiquant le nombre d'animaux de chaque espèce abattu pendant l'année et la quantité en Kilos de viande produite.

Le comité communal d'action agricole, créé par décret du **9 FÉVRIER 1916**, devait centraliser toutes les réclamations et plaintes d'ordre général et relatives à la mise en valeur du sol et les transmettre à la Préfecture, via le comité cantonal.

**EN JUILLET 1915**, l'autorité militaire ne peut mettre que 500 hommes à la disposition du Préfet pour participer aux travaux de moisson sur l'ensemble du département. De ce fait, un seul homme est envoyé à Faverolles. Il est précisé que certains propriétaires ou fermiers obtiendront sans doute des permissions. Les maires doivent organiser leur travail de manière à en obtenir le rendement maximum. Les équipes de travailleurs militaires doivent venir en aide par priorité :

- aux veuves dont le mari est tué ou disparu
- aux femmes dont le mari est sur le front
- dans les exploitations où le manque de bras se fait sentir, suite au départ d'un ou plusieurs enfants au front ou à l'absence de fils.

**EN AOÛT 1915**, des sursis d'appels sont accordés aux maréchaux -ferrants, aux forgerons et aux mécaniciens réparateurs de machines agricoles pour la période des labours et des semailles d'automne (septembre - octobre - novembre). Sont aussi concernés les chauffeurs de machines à battre et les entrepreneurs de battage.

**EN OCTOBRE 1915**, l'autorité militaire est disposée à faire envoyer des équipes de manouvriers qui pourront être occupés à des travaux accessoires ne nécessitant aucune connaissance spécifique des travaux agricoles. Il est spécifié que seule l'autorité militaire et non le maire a le droit de délivrer les permissions.  
Répartition des prisonniers de guerre pour les travaux agricoles

**EN AVRIL 1916**, 210 prisonniers de guerre sont mis à la disposition du département de Loir et Cher et répartis par la commission d'organisation des travaux agricoles pour venir en aide aux cultivateurs. Leur nombre étant insuffisant pour répondre à tous les besoins de l'agriculture, l'emploi de la main d'oeuvre kabyle et de la main d'oeuvre espagnole est envisagé.

Réquisition des laines de France en 1917 suivant instruction donnée par le Ministère de la Guerre – Service de l'habillement de la solde et des transports, aux Maires  
Un recensement des troupeaux et un état nominatif des propriétaires de moutons ainsi que le nombre d'animaux est fait par la Commune.

**18/03/17** Livraison de pommes de terre à la mairie pour les agriculteurs qui en auront fait la demande transmise au service agricole. Elle sera accompagnée de la délibération du conseil relatant la résolution prise au sujet du remboursement ultérieur du prix des semences utilisées pour la mise en culture des terres notamment abandonnées.

**LE 10/11/17** la Direction des Services Agricoles demande aux agriculteurs de semer beaucoup de blé, le 12 décembre elle propose l'envoi à la mairie de blé « Manitoba ». Il peut être échangé contre du blé « indigène », soit 100kg de Manitoba contre 104kg d'indigène.

**15/01/17** Le Préfet et le Ministère de l'agriculture ordonne la destruction des animaux nuisibles. Le permis de chasse ne sera plus exigé de ceux qui se livreront à la destruction des corbeaux, lapins et sangliers ainsi que des nids des oiseaux au printemps. Des battues municipales peuvent être organisées sur les terrains non clos, sauf avis contraire des propriétaires. Un avis prévenant des dates des battues doit être affiché en Mairie.

**12/02/17** Réglementation des ouvertures des pâtisseries pour éviter la hausse des produits et restreindre la consommation de la farine, du lait, des œufs, du beurre, du sucre et autres denrées servant à la pâte des pâtisseries.

**14/02/17** Réquisition et perquisition dans les exploitations si les denrées, céréales et animaux sont supérieurs aux besoins des familles. Le surplus doit être livré aux militaires.

**LE 27/01/18** L'Audronnière demande une autorisation à la Mairie pour expédier un sac de pommes de terre à sa famille à Paris.

# LA GRANDE GUERRE

## EN CHIFFRES

### Nombre d'hommes mobilisés en France

1 <sup>er</sup> mai 1915	2 522 000
1 <sup>er</sup> juillet 1916	2 881 400
1 <sup>er</sup> octobre 1917	2 585 000
1 <sup>er</sup> avril 1918	2 676 900
1 <sup>er</sup> octobre 1918	2 632 700



En France nous avons  
du reconstruire  
**300 000 habitations**  
**60 000 kms de routes**

En France :  
**1 383 000 Morts**  
**252 900 Disparus**  
**18 222 Morts en Captivité**

**21 millions** de soldats ont été blessés

En moyenne  
**900 morts par jour**

## Et Faverolles en 1914 - 1918 ?



Population de Faverolles en 1914  
**666 habitants**

**29 ans moyenne d'âge**  
des Faverollais morts pour la France

**29** Soldats inscrits aux monuments  
aux morts de Faverolles



Les trois pays qui  
ont perdu la part  
la plus grande de leur  
population active :

**10,5%**  
en France

**9,8%**  
en Allemagne

**9,5%**  
en Autriche-Hongrie

Les trois pays qui comptent le plus de morts et de disparus :



Allemagne  
**2 millions**



Russie  
**1,8 million**



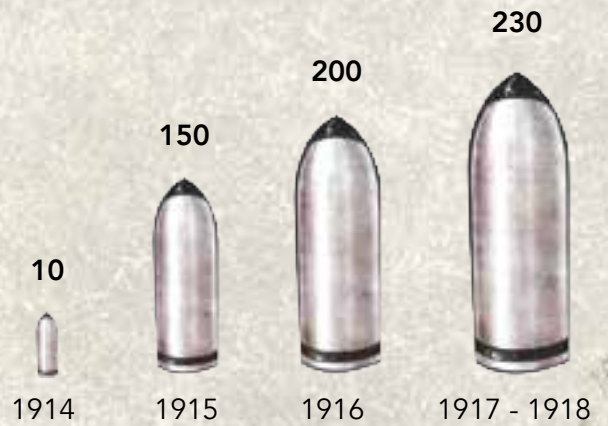
France  
**1,4 million**

# 1914-1918

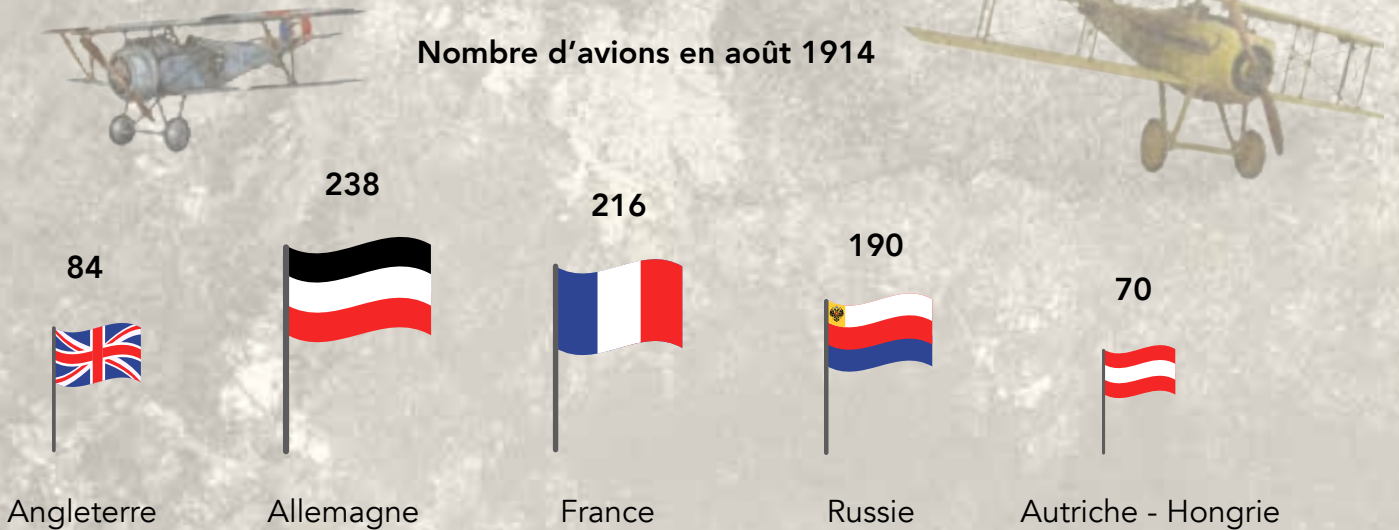
## Nombre de pieces en artillerie en août 1914



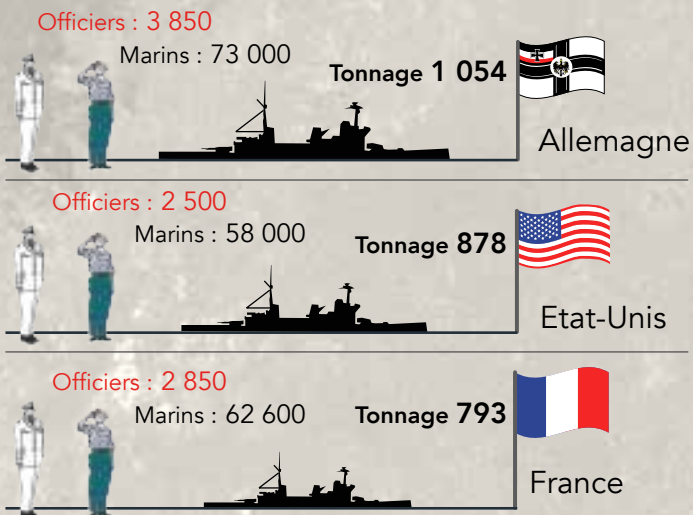
## Production française d'obus de 75 mm (milliers/jours)



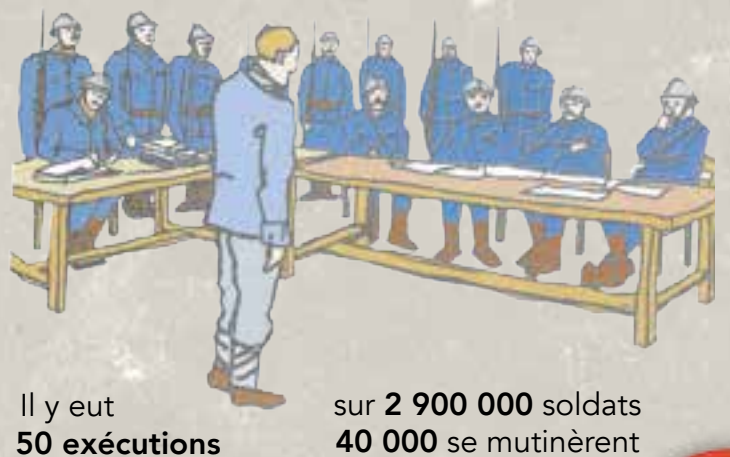
## Nombre d'avions en août 1914



## Les flottes en 1914



## Bilan des mutineries



## L'INFORMATION ET LA PROPAGANDE

*Au début de la guerre, la propagande officielle est mise en place afin d'informer la population. Le gouvernement décide la création du bulletin des armées de la république distribué gratuitement aux troupes. Le 7 août 1914 paraît le premier numéro du bulletin des communes, télégramme officiel du ministère de la guerre.*

*La propagande a aussi pour but de souder la population face à un ennemi commun. Les journaux diffusent largement les récits des destructions, pillages et incendies, mais aussi les violences faites aux civils par les troupes allemandes.*

*La presse publie également de nombreux feuillets patriotiques pour soutenir le moral de l'arrière. Dans le même temps, elle glorifie l'action des jeunes héros donnant leur vie pour la France. Pour rendre ces actes de courage plus proches des gens, elle met en avant certaines familles du département, telle l'une d'elles qui en novembre 1915 à plusieurs membres sous les drapeaux. Des actualités cinématographiques cherchant à montrer la guerre « en vrai » sont projetées dans les salles.*

*Mais l'information et la propagande ne sont pas libres pour autant. Les autorités cherchent en effet à contrôler celles-ci afin d'éviter la diffusion de nouvelles qui pourraient démoraliser la population civile. La censure est mise en place le 4 août 1914 et touche aussi bien la presse que les films et la correspondance. Placés sous l'autorité du préfet et des sous-préfets, des comités de censure surveillent les journaux, les informations censurées étant laissées en blanc. Ceux qui enfreignent la loi peuvent être suspendus.*

## VIE CIVILE



**06/08/14** - Le Maire doit viser tous les télégrammes privés au départ comme à l'arrivée. Le visa doit être refusé si le télégramme est transmis ou reçu par un individu notoirement suspect.

**06/08/14** - Avis aux maires de se rendre au chef lieu de canton chaque jour pour y prendre les nouvelles du gouvernement et les afficher en mairie.

Organisée par le Sénat et la Chambre des Députés, cette journée a pour but de récolter des colis et de l'argent pour les soldats du front.

### Carnets à souche pour la vente des médailles Bargas



## LA JOURNÉE DU CANON DE 75

Le gouvernement autorise le Touring Club de France à organiser la journée dite "Journée du 75" au profit de l'oeuvre du soldat au front. Une médaille en métal, représentant un canon de 75, marquée « Journée du 75 » et « 1914 1915 », avec entre les deux dates le sigle T.C.F, est vendue lors de ces campagnes de collecte de fonds.

**10/02/17** - Afin de ménager les ressources familiales de charbon et de réserver sa plus grande quantité aux sites travaillant à la défense nationale, l'ouverture des salles de spectacles, réunions, cinéma... ne sera effective que 3 jours par semaine.

### **23/03/17 - Le carnet de Sucre prévoit :**

- Pour les prisonniers de guerre français : 250gr par mois
- Pour les malades permissionnaires : 25 tickets de 250g

S'il s'agit de familles indigènes, l'oeuvre départementale adresse le sucre aux prisonniers. Pour les non indigents, les familles reçoivent une carte comportant un coupon de 250g par mois.

**28/03/17** - En raison de l'utilisation des documents par les Allemands, aucune réponse aux demandes d'actes d'état civil faites par des français prisonniers en Allemagne ne peut aboutir. Les demandes doivent être transmises au Ministère de la guerre.

Une assistance aux Vieillards infirmes et incurables du Département de Loir et Cher peut venir en aide aux personnes de plus de 70 ans ou ayant une maladie incurable.



**DEMANDE D'AIDE AUX MAIRIES**

**07/08/14** - Demande de soutien financier à prendre sur les crédits non engagés et notamment sur la taxe vicinale votée par le conseil municipal et destinée au remplacement des journées de prestations pour les chemins vicinaux.

**05/10/14** - Demande de locaux pouvant accueillir 20 lits et linge nécessaire si possible, pour convalescents militaires. L'association "Assistance aux convalescents militaires" fondée et rattachée au service de santé du Ministère de la guerre par décision ministérielle du 25 08 14 fera un don de 1 F par jour et par personne à la commune et aux particuliers qui participent à l'organisation.

**08/01/17** - Le Préfet demande aux Mairies une participation de la France pour aider la Russie par l'envoi d'hôpitaux ou d'ambulances avec possibilité d'envoyer des fonds pris sur le crédit des dépenses imprévues sans délibération de l'Assemblée municipale.



CHIFFRE

*Les canons allemands sont si puissants qu'ils bombardent Paris à plus de 100 Kms de distance !*



*« Je vous écris des tranchées »  
La guerre de position impose de longs moments d'attente entre les périodes de combat.  
Beaucoup de soldats les occupent à écrire.  
Des lettres, des journaux intimes, des carnets illustrés de dessins...  
Plusieurs millions de lettres et cartes postales sont expédiées gratuitement et quotidiennement.  
Ce qui fait un total de plus de 10 milliards pendant toute la guerre. Cette correspondance permet aux hommes du front de garder un lien vital avec l'arrière, de conserver leur humanité en dépit de tout.*



# LE MONUMENT AUX MORTS DE FAVEROLLES SUR CHER

Un siècle, cent ans, 36500 jours, 876000 heures nous séparent de 1,4 million de soldats français morts. La Première Guerre Mondiale de 1914-1918 a été cruelle comme toutes les guerres. Plus jamais cela, on dût dire les survivants et pourtant, 20 ans plus tard, la seconde guerre mondiale éclatait.

La municipalité de FAVEROLLES SUR CHER décida le 18 décembre 1920 d'ériger un monument à la mémoire des soldats tombés pour la France durant la première guerre mondiale. 29 noms y sont gravés en lettres d'or.

Le conseil municipal décida également l'installation des flambeaux et des chaînes entourant les tombes des soldats tombés au combat.

Une souscription populaire apportera une participation financière à l'élaboration de ce monument. Malgré les difficultés du moment et de la reconstruction du pays, ce mémorial est le fruit d'une solidarité entre habitants et commune.

Comme sur un tiers des monuments aux Morts, la croix de Guerre a été sculptée en haut du monument. Elle rappelait la croix aux catholiques mais était pour tous une décoration, un honneur officiel rendu aux combattants.

Une branche de chêne a été taillée à gauche de la croix tandis qu'à droite se trouve une branche de laurier.

La branche de chêne représente la force, la puissance, la majesté, la longévité et la résistance. Le laurier, quant à lui, est le symbole de la victoire. Ce monument sera, hélas, quelques années plus tard, le support de nouveaux noms gravés en mémoire aux morts de la seconde guerre mondiale.



**LE RETOUR**

*L'armistice signé, les soldats et les prisonniers ne rentrent pas pour autant. Il faut attendre de longs mois avant de les voir revenir. Quant aux autres familles, elles ont déjà commencé à faire le deuil de ceux qui ne reviendront jamais.*

**CHIFFRE**

*Plus de 10 000 soldats sont morts le 10 novembre 1918, dernier jour de la guerre.*





# MORTS POUR LA FRANCE



**ANGIER Adrien, Désiré**

Né le 24 mai 1879 à Saint-Julien-de-Chédon  
Fils de Désiré, Adrien et de Henriette,  
Constance DENIS  
2<sup>ème</sup> classe | 318<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 2 novembre 1918 à Spire (Allemagne)**

**BELON Marcel**

Né le 31 janvier 1892 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Pierre et de Eugénie VIOU  
2<sup>ème</sup> classe | 26<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 12 septembre 1914 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle)**

**BELON Roger, Elie, Joseph**

Né le 12 août 1898 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Pierre, désiré et de Marie, Marguerite  
BIZIEUX  
2<sup>ème</sup> canonnier | 240<sup>ème</sup> régiment d'artillerie  
Servant  
**Décédé le 15 septembre 1918 à Fontaine-Saint-Rémi-Juvigny (Aisne)**

**BISSON Alfred, Auguste**

Né le 10 juillet 1870 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Julien et de Silvine GARNIER  
Soldat | Services Auxiliaire, magasin de Salbris  
**Décédé le 13 mars 1921 à l'Hôpital mixte à Tours (Indre-et-Loire)**

**BOISTARD Marceau, Désiré**

Né le 19 septembre 1895 à Montrichard  
Fils de Maximilien et de Marie MOREAU  
Soldat | 403<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 19 juillet 1918 à l'Hôpital complémentaire d'évacuation de Morvillars (Territoire de Belfort)**

**BREUZIN Georges, Louis**

Né le 16 mai 1891 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Louis et Rosalie MOREAU  
2<sup>ème</sup> classe | 17<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins  
**Décédé le 20 août 1914 à Saint-Léon-Walscheid (Moselle)**

**CHARLUET Félix, Rémy**

Né le 26 novembre 1884 à Epeigné-les-Bois  
Fils de Désiré, Baptiste et de Alexandrine,  
Désirée BOUX  
2<sup>ème</sup> classe | 113<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 17 mai 1916 à la Fille Morte-Lachalade (Meuse)**

**COTONNET Georges, Joseph**

Né le 16 octobre 1879 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Jean, Joseph et de Marie, Françoise  
TESSIER  
2<sup>ème</sup> classe | 313<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 19 novembre 1916 à Vaux-Douaumont (Meuse)**

**COURATIN Eugène, Henri**

Né le 14 juillet 1880 à Saint-Martin-le-Beau  
Fils de Alphonse et de Marie BUREAU  
Clairon | 113<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 21 octobre 1914 à l'Hôpital auxiliaire 4 de Trèves (Allemagne)**

**DAZU Paul, Victor**

Né le 5 mai 1887 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Louis, Victor et de Célestine, Thérèse  
MOUZAY  
2<sup>ème</sup> classe | 167<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 5 décembre 1918 à l'Hôpital auxiliaire 1 de Meaux (Seine-et-Marne)**

**DELAGRANGE Emile, Victor**

Né le 1<sup>er</sup> novembre 1893 à Saint-Georges-sur-Cher  
Fils de Silvain, Charles et de Adeline  
PORTELANCE  
Soldat | 46<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 20 septembre 1914 à l'Hôpital civil de Joinville (Haute-Marne)**

**DENIS Maurice, André**

Né le 16 juillet 1895 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Désiré, Etienne et de Marie, Clémence  
CHATET  
Sapeur | 9<sup>ème</sup> régiment du génie  
**Décédé le 24 septembre 1915 à Auberive (Marne)**

**DESCHAMPS Edouard**

Né le 30 août 1896 à Paris XIV<sup>ème</sup>  
Fils de Auguste, Edouard et de Aurélie HAIMARD  
Soldat | 4<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 12 août 1916 Côte 285-Fôret d'Argonne (Meuse)**

**DION Pascal, Célestin**

Né le 10 mars 1874 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Pierre, Pascal et de Clémentine, Désirée  
GERMAIN  
2<sup>ème</sup> classe | 360<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 9 mai 1915 à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais)**

**FOURRE Eugène, Raymond**

Né le 18 janvier 1884 à Chitenay  
Fils de François et de Madeleine POITEVIN  
Soldat | 407<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 25 juillet 1917 dans l'ambulance 218, SP47 à Brenelle (Aisne)**

**GARNIER Octave, Eugène**

Né le 13 novembre 1883 à Saint-Georges-sur-Cher  
Fils de Pierre et de Désirée GATESOUBE  
Caporal | 66<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 18 novembre 1914 à l'Hôpital d'évacuation 15 à Poperinghe (Belgique)**

**GIRARD Maxime, Léopold**

Né le 15 août 1896 à Blois  
Fils de Léopold et de Marie, Héloïse BOURREAU  
Soldat | 164<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 14 juillet 1917 Casque - Moronvilliers (Marne)**

**GUIGNARD Eugène**

Né le 14 juillet 1878 à Saint-Julien-de-Chédon  
Fils de François et de Désirée HENAUULT  
Sergent | 359<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 25 juin 1916 Côte 321 - Verdun (Meuse)**

**GUIGNARD Olivier, Désiré, Adrien**

Né le 28 mai 1895 à Faverolles-sur-cher  
Fils de François, Désiré et de Scholastique,  
Adrienne DARDOUILLET  
2<sup>ème</sup> classe | 170<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 30 juin 1918 à Faverolles-sur-Cher (Loir-et-Cher)**

**HUGUES Germain, Jules**

Né le 30 juillet 1895 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Jules et de Pauline RIGONNEAU  
2<sup>ème</sup> classe | 155<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 30 juillet 1917 à Louvemont (Meuse)**

**LABBE Gustave, Jules**

Né le 11 février 1889 à  
Orbigny  
Fils de Denis et de Léontine  
DELAGRANGE  
Tambour | 113<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 2 septembre 1914 à Cierges (Meuse)**

**LECLERC Armand, Silvain**

Né le 8 mars 1888 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Pierre et de Marie MOREAU  
1<sup>er</sup> canonnier | 32<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 24 mai 1916 Bois des Côtes - Belleville (Meuse)**

**LELAIT Jules, Basile**

Né le 20 janvier 1874 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Silvain et de Aimée GODEAU  
Soldat | 131<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 4 mars 1915 à Vauquois (Meuse)**

**MARTEAU Marcel, Alfred**

Né le 17 novembre 1894 à Monthou-sur-Cher  
Fils de Paulin, Adrien et de Angéline, Marie  
HUGUET  
2<sup>ème</sup> canonnier | 45<sup>ème</sup> régiment d'artillerie  
**Décédé le 11 novembre 1914 Hôpital temporaire 5, La-Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret)**

**MOREAU Gustave, Désiré, Silvain**

Né le 31 juillet 1888 à Faverolles-sur-Cher  
Fils de Silvain et de Louise, Joséphine JOLLET  
Sapeur conducteur | 4<sup>ème</sup> régiment du génie  
**Décédé le 24 mai 1916 à Faverolles-sur-Cher**

**PINON Edouard, Louis**

Né le 18 septembre 1883 à Faverolles-sur-cher  
Fils de Pierre et de Marie, Sidonie RICHARD  
Soldat | 168<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 27 août 1919 Hôpital de Montrichard**

**TROUVÉ Alfred, Jules, Joseph**

Né le 16 septembre 1881 à Epeigné-les-Bois  
Fils de Jules et de Joséphine MAULET  
2<sup>ème</sup> classe | 66<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 5 mai 1915 à Souchez (Pas-de-Calais)**

**VITET Armand, Augustin**

Né le 24 septembre 1891 à Faverolles-sur-Cher  
Fils de François, Désiré et de Marie-Madeleine,  
Valentine PINON  
Sergent | 221<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
**Décédé le 15 juillet 1918 à Mont-Haut-Prosnes (Marne)**

**VOISIN Ernest, Gabriel**

Né le 30 décembre 1874 à Blois  
Fils de Ernestine VOISIN  
Soldat | 1<sup>er</sup> groupe d'aviation  
**Décédé le 30 mars 1917 Hôpital temporaire, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)**

CHIFFRE

*Lazare Ponticelli,  
le dernier poilu  
français, est mort en  
2008 à l'âge de  
110 ans.*



## LES INGRÉDIENTS

### POUR LA SAUCE :

3 œufs  
10g de moutarde  
20cl d'huile de tournesol  
3 ou 4 brins de cerfeuil  
De la ciboulette  
3 ou 4 brins d'estragon  
40g de câpres  
40g de cornichons au vinaigre  
5cl de vinaigre de vin rouge  
Sel fin  
Poivre moulu

### POUR LA VIANDE :

Une tête de veau roulée  
(préparée par votre boucher)  
1 oignon  
2 carottes  
Aromates: ail, thym, laurier  
Poivre en grain  
1g de clous de girofle  
30g de gros sel  
Poivre moulu  
Sel fin



# TÊTE DE VEAU, SAUCE GRIBICHE

## 1 - POUR LA CUISSON

Dans une grande marmite, poser la tête avec le gros sel, recouvrir d'eau et porter à ébullition. Ecumer régulièrement pendant 5mn.

Eplucher les légumes. Tailler les carottes en 2. Piquer l'oignon avec les clous de girofle. Mettre les légumes, le poivre et les aromates dans le bouillon avec la tête, puis poursuivre la cuisson à feu doux pendant 2h.

## 2 - POUR LA SAUCE

Porter de l'eau à ébullition dans une casserole, puis cuire les œufs jusqu'à ce qu'ils soient durs (10mn). Les rafraîchir ensuite, les écaler et séparer le jaune du blanc. Ecraser les jaunes d'œuf, les mélanger avec la moutarde et le vinaigre en ajoutant progressivement l'huile afin de réaliser une mayonnaise. Ajouter les câpres et les cornichons hachés, puis incorporer les herbes finement hachées. Concasser les blancs d'œufs et les ajouter au mélange précédent. Assaisonner et réserver.

## 3 - POUR LE DRESSAGE

Tailler la tête en grosses tranches et la napper généreusement de sauce. Ajouter un tour de moulin à poivre de quelques grains de fleur de sel

*Bon appetit...*



## RÉUNION DE QUARTIER DES HAYES

Le haut de la route des Hayes a fait la fête des voisins le **dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018**. Une première organisée par Béatrice et Jean- Louis pour les habitants du 19 au 24.

Le soleil a été de la partie ; ce qui a permis de dresser la table en plein air où chacun a fait apprécier aux autres ses talents culinaires. Rien de mieux pour faire connaissance, participer, s'apprécier et forger cette amitié de proximité tellement importante dans la vie de quartier.

**Mission réussie de l'aveu de tous !**

Et merci à Bernard, notre maire d'avoir répondu présent à notre invitation.

PROMIS ! À l'année prochaine avec encore plus de participants !

**JL BOISSEAU**

## RÉUNION DE QUARTIER ROUTE DES GRANGES

C'est dans un nouveau cadre idyllique que nous avons réalisé notre septième fête des voisins. Sous les ramures nous avons dégusté l'apéritif et sa ribambelle de spécialités gustatives. Puis place au délicieux jambon à l'os agrémenté de lentilles du Berry et enfin le chariot de desserts. Gargantua n'est pas loin Bacchus non plus. **Vivement la prochaine !**



## FÊTE DES VOISINS LA CLÉMENCERIE BEAUSOLEIL LES MAUGÈRES



Le **vendredi 22 juin 2018**, les voisins et voisines de la Clémencerie, Beausoleil et les Maugères se sont réunis pour une soirée très conviviale avec un super beau temps.

Le but était de faire connaissance avec les nouveaux habitants. 46 personnes se sont donc retrouvées – ou trouvées – pour un apéritif autour d'une grande table très garnie. Au milieu d'un joyeux brouhaha, chacun a pu se trouver une place autour des tables installées sous le hangar, ou dehors.

Le repas s'est prolongé tard avec beaucoup de joie, de chaleur. Depuis 2006 que dure cette joyeuse aventure, nous avons beaucoup de fidèles et quelques nouveaux...

Nous remercions Annie et Patrick MAHOUDEAU qui ont mis leur local à disposition.

**Merci à vous tous de votre présence et à l'année prochaine.**



## APÉRO DES VOISINS MOUILLEPENSES

Ambiance toujours aussi festive lors de l'apéro des voisins au lotissement des Mouillepenses et du chemin de la garenne autour d'une paella et d'un fraisier. A refaire sans modération et toujours dans la bonne humeur.

HOMMAGE POSTHUME À

## MADAME JACQUELINE SURAUD



**Hommage posthume à madame Jacqueline SURAUD qui nous a quittés le 30 juin 2017.**

**Elle naît le 12 novembre 1924 à Paris 15<sup>ème</sup>. Son père, restaurateur rue Lecourbe, met son restaurant en gérance et choisit de faire des "saisons". La famille se déplace au gré des propositions... Une "saison" est notamment effectuée en Algérie avec la Cie Paquet. Son projet de partir en Égypte ne se réalise pas.**

En 1928, suite au décès de sa mère, madame SURAUD est prise en charge par ses grands-mères en Normandie puis à St Julien de Chédon. Lorsque son père se remarie, elle repart vivre auprès de lui. La famille déménage tous les six mois au gré des contrats de son père, l'hiver dans les palaces de la Côte d'Azur : Nice, St Jean Cap Ferrat..., l'été en Normandie : Deauville... Chaque année, elle revient effectuer les vendanges chez ses grands-parents à St Julien de Chédon.

La sédentarisation de la famille sur la Côte d'Azur intervient en 1932. La scolarité de madame SURAUD, marquée par un apprentissage précoce de la lecture se déroule bien. A 15 ans, dès l'obtention de son diplôme de secrétaire sténodactylo-comptable, elle commence à travailler dans un grand bureau d'assurance à Nice. Peu de temps avant la guerre, la crainte du régime italien provoque le rapatriement de la famille à St Julien.

En 1942, elle se marie puis donne naissance à ses deux fils et sa fille.

En septembre 1959, la famille s'installe à Faverolles au lieu-dit "Durdon", sur l'exploitation des époux Ferrand d'origine faverollaise et alsacienne. Ils cohabiteront ensemble quelques années.

Au-delà des travaux agricoles et viticoles, madame SURAUD (comme son mari) s'implique dans la vie de la commune.

## PARTICIPATION À LA VIE DE LA COMMUNE :

Dès sa création en 1969, madame SURAUD est membre du bureau du comité des fêtes, elle en devient la secrétaire en 1971 et ce, jusqu'en 1987.

A la coopérative de battage, elle occupe la fonction de secrétaire comptable de 1988 à 2016.

Avec madame Mercier, elle est à l'initiative de la création de la bibliothèque en 2009 et participe à son fonctionnement.

Le 22 janvier 2010, se fête son intronisation à l'Amicale St Vincent.

## IMPLICATION LORS DE MANIFESTATIONS PARTICULIÈRES :

Lors de la fête du pain célébrée le 1er week-end du mois d'octobre, elle propose un jeu éducatif aux enfants. Ils doivent reconnaître les différentes céréales exposées et énoncer leur utilité culinaire.

A la fête du Touraine primeur, avec d'autres bénévoles, elle tient le stand des «Amis du vieux Montrichard», lieu d'information et de vente du bulletin.

Pour la célébration du bicentenaire de la Révolution, elle coécrit le scénario et les dialogues du spectacle en s'inspirant des textes historiques.

## PASSION POUR L'HISTOIRE :

Les sources fondatrices de la passion de madame SURAUD pour l'histoire, citées ici, sont diverses mais non exhaustives.

Son itinérance géographique durant son enfance fut certainement source de découverte et de connaissance et, à ce titre, «initiatique».

Le voyage put aussi générer et animer son insatiable curiosité. Son exploration de l'histoire ne fut-elle pas aussi une façon de s'approprier sa commune, sa région d'adoption particulièrement riche en monuments historiques ?

La possession et la découverte de documents anciens liés à l'exploitation viticole de Durdon ont aussi constitué pour elle un socle historique.

Sa passion de la lecture lui permit aussi de progresser dans sa quête de la connaissance de l'histoire.

Tout au long de sa vie elle fit œuvre de pédagogie pour partager sa passion de l'histoire notamment en famille auprès de ses enfants et ses petits-enfants. Très tôt, elle leur proposa notamment des visites de châteaux, de musées, d'expositions et des lectures.

## IMPLICATION DANS L'ASSOCIATION DES « AMIS DU VIEUX MONTRICHARD » :

En 1987, elle adhère à l'association dont elle sera secrétaire adjointe de 1999 à 2015 puis membre du bureau. Pendant toutes ces années, elle participe à l'élaboration du bulletin annuel ainsi qu'à la permanence accueil du mardi après-midi. Elle travaille au déchiffrement des textes anciens et à l'exploitation des archives de la commune de Montrichard apportées à l'association.

La découverte du trésor de Montrichard en 2007, dans la maison où son père fit une partie de son apprentissage, fut pour elle une source de motivation supplémentaire pour enquêter dans les vieux documents. Elle écrira deux articles sur le sujet dans le bulletin de l'association.

## LE BLASON DE FAVEROLLES :

Pendant plusieurs mois, madame SURAUD effectue des recherches aux archives, consulte des dictionnaires anciens et l'armorial d'Hozier pour retrouver les armes de la famille « de Faverolles ». Elle fait preuve d'esprit critique et de souci de la vérité.

En 1993, elle présente le résultat de ses recherches au spécialiste héraldique des communes qui apporte quelques modifications. Cette même année, le 9 décembre, le Conseil municipal adopte le blason de Faverolles. De couleur azur et or, il comporte une tige de trois gousses de fèves, deux étoiles et un croissant.

Le chevalier cité en référence de ce blason serait le seigneur Geoffroy Dreux, notamment déclaré propriétaire de la terre de Faverolles en 1213.

Remerciements à sa fille **LILIANE**  
et à **DANIÈLE GOBLET**

## REGARDS SUR FAVEROLLES EN TOURAINE OU FAVEROLLES S/CHER

Après avoir coécrit avec son petit cousin Jean Borel « Autrefois... St Julien de Chédon », l'histoire de la commune de ses aïeux, elle poursuit ses travaux de recherche et d'écriture. C'est en 2003 que le livre « Regard sur Faverolles en Touraine ou Faverolles sur Cher » est publié.

Très documenté, il retrace l'histoire connue de notre commune. Il est l'aboutissement de nombreuses recherches et témoigne de la volonté de son auteure de nous laisser une trace de sa démarche d'investigation et de son travail. Il traduit ce qu'elle a appris et vécu. Madame SURAUD nous invite à nous replonger dans notre passé, dans l'histoire et l'évolution de Faverolles. Aux générations futures, elle délivre un message qu'elle voulait constructif pour l'avenir.



## Entreprise de MAÇONNERIE

Siret 534 151 911 00014



TOUS TRAVAUX FUNÉRAIRES  
RÉNOVATION - CARRELAGE  
ISOLATION

### Romain BROCHERIOUX

Successeur Jean-Pierre Bicquemard

2 rue des Fauvettes «Les Lièvreries»  
41400 MONTRICHARD VAL DE CHER

Tél./Fax : 02 54 32 09 44 - Port. 07 89 60 86 70  
romain.brocherioux@gmail.com

## MENUISERIE - EBENISTERIE ESCALIERS - AGENCEMENT



EURL  
FERRAND J.C1

Z.A. 35, clos des Raimbaudières  
41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHER  
Tél : 02.54.32.34.92 Fax : 02.54.32.64.73  
Email : jcl.ferrand910@orange.fr



**PARTENAIRE ET ACTEUR DE LA TRANSFORMATION CONTRÔLÉE DES ESPACES URBAINS**

Permettre des actes et comportements. Créer des lieux à la mesure des besoins et des usages. Avec un objectif d'accompagnement local. Créer des espaces de vie, de travail, de loisirs, de culture, de sport, de santé, de bien-être. Créer des lieux de vie, de travail, de loisirs, de culture, de sport, de santé, de bien-être. Créer des lieux de vie, de travail, de loisirs, de culture, de sport, de santé, de bien-être.

15 rue de la Lioyère 37300 JOUÉ-LÈS-TOURS - Tél 02 47 67 80 25

## S.A.R.L. FLORENT

Gérant Florent LEROY

### ENTREPRISE ARTISANALE DE MENUISERIE

CUISINE, ESCALIER, RESTAURATION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES, PARQUETS  
MENUISERIES ISOLANTES BOIS ET PVC



Z.A. - 10 Clos des Raimbaudières  
41400 St Georges sur Cher  
Tél./Fax : 02 54 32 69 95

RCS Blois 493 353 197 00012

LES PRESSES MONTRICHARDaises - 02 54 32 61 92



Didier DEVAUD

06 76 02 00 51  
didierdevaud.41@orange.fr

GREMOIRE

22 Rue des Alouettes - 41400 PONTLEVOY  
Tél. 02 54 71 26 82 - Fax. 02 54 71 31 35

## Domaine de la Chapelle

Chambres D'Hôtes et Gîte Rural

Phillip et Rebecca Sacker  
Domaine de la Chapelle

1 route des Maugeres  
41400 Faverolles sur Cher  
+33(0) 2 54 32 58 48

www.domaine-de-la-chapelle.com  
domaine.de.la.chapelle@gmail.com



Carrefour  
market

Ouverture

Du lundi au samedi  
De 8h30 à 19h30

Ouvert le dimanche matin  
De 9h à 12h30

3 rond point Montparnasse  
41400 FAVEROLLES-SUR-CHER  
Tél. : 02 54 32 02 05



Le plein de fraîcheur et d'économies

EIFFAGE

ROUTE

Travaux routiers

Matériaux enrobés

Travaux publics et particuliers

IDF CENTRE - ETS VAL DE LOIRE - Rue de la Cendresie  
41140 NOYERS SUR CHER - Tél. 02 54 75 03 81 - Fax 02 54 75 23 80

QUINCAILLERIE  
OUTILLAGE - GAZ

**CUVIER - JAVELIER**

41 400 MONTRICHARD - Tél. 02 54 32 00 77

Dépôt : Zone industrielle  
Produits Métallurgiques - Air liquide

Le Journal Gourmand  
Boulangerie Pâtisserie Artisanale  
1, Bis Route de Saint Aignan  
41400 Faverolles sur Cher  
Tél : 02 54 93 09 06



## L'ASSOCIATION « 1, 2, 3, BOUGE »

**Une année riche vient de se terminer, que déjà une nouvelle commence, pleine de promesses :**

Nombreux événements et sorties effectués de décembre 2017 à octobre 2018 !

Décembre 2017 fut clôturé par un spectacle animé, avec Sophie et son « raconte tapis », Justine et son intermède musical, sans parler de la venue du Père Noël chargé de cadeaux et de chocolats.

2018, quant à elle, a permis aux bambins que nous accueillons de découvrir diverses activités : jeux et pique-nique au city parc de Faverolles, lecture à la bibliothèque ( nos remerciements particuliers à Yvette pour sa disponibilité), chasse aux œufs, sorties diverses, à l'Aquarium de Touraine, au Sentier Pieds nus, à la ferme de Michel,...ainsi qu' au Centre de Secours de Montrichard où nous avons été reçus avec beaucoup d'attention par Kilian, Tristan, et bien sûr l'adjudant-chef Patrick Lifante notamment, que nous remercions encore pour le temps qu'ils nous ont consacré ainsi que leur bonne humeur et leur bienveillance envers les enfants !

Notre association tient également à remercier la mairie pour le prêt de la salle des fêtes et la subvention qu'elle nous a attribuée encore une fois.

**2019 sera dans la continuité de l'année écoulée, avec toujours pour objectif le bien-être des enfants et l'ouverture vers de nouvelles découvertes....**

**Bonne année à tous !**

*La Présidente* **CLAVEAU FLORENCE,**  
*ainsi que toutes les adhérentes d' « 1, 2, 3 Bouge ».*



## CHEMIN PIÉTONS « RUE DE L'ÉGLISE »

Désormais, nous pourrons rejoindre le « Bout du Pont et Montrichard » en toute sécurité grâce au dernier tronçon du « Chemin Piétons » qui a été terminé en fin d'année.

C'était en 2011 que nous avons réalisé de « la Testuère à Montparnasse » plus d'un kilomètre de chemin pour échapper à la RD 764, cette année après plusieurs projets, nous avons fini par choisir celui qui resterait sur le domaine public.

Les travaux commencèrent fin août avec la pose de bastaings en chêne pour retenir le talus, des gabions avec bacs à fleurs incorporés posés pour casser le mur en bois et 24 bornes électriques illuminent ce beau chantier. Nous avons profité de cette opération pour goudronner et résiner les trottoirs jusqu'aux logements du Presbytère.



Merci à Henri-Pierre GIRARDOT de nous avoir cédé une bande de terrain derrière son mur, à M. et M<sup>me</sup> BLANCHE et à Madame Elisabeth AUGÉ de nous avoir permis de couper quelques arbres en limite de propriété.

### LE COÛT DE CETTE OPÉRATION

▶ Lot n° 1 – génie civil	164 025 € HT
▶ Lot n° 2 – éclairage public	23 090 € HT

Nous avons obtenu des subventions et aide

▶ Amendes de Police	8 000 €
▶ DETR (Etat)	37 423 €
▶ conseil Départemental	76 202 €
	<hr/>
	121 625 €



**AMÉNAGEMENT**

**« CARREFOUR DE LA TESTUÈRE »**

Après plusieurs mois d'attente, nous avons signé le mercredi 25 juillet l'acquisition de la propriété « LARDI », les travaux de démolition commencèrent aussitôt, ce qui a permis d'améliorer la visibilité à la sortie des différentes routes.

Enedis et les Télécoms prenaient en charge la suppression des poteaux et le raccordement au pavillon « Route de Loches », il restait à notre charge la tranchée et le nouvel aménagement (clôture, gazon).

**La réhabilitation du pavillon en vue de la location sera réalisée au cours de cette année.**





**RENAULT**  
La vie, avec passion



Ventes - Réparations - Mécanique - Tôlerie  
Toutes Marques



**Agent Montrichard**  
Garage Emmanuel Faichaud  
39, rue de St Aignan - 41400 Faveroles/Cher  
garage.faichaud@orange.fr

**02.54.32.19.14**

**KARINE ESTHETIQUE**  
Tous vos soins à Domicile  
GUION KARINE

06 99 87 22 98



**SARL LEGOUT**



**plaquiste / aménagement intérieur**

aménagement combles / isolation / carrelage / faïence / parquet

**07 87 02 48 82**

legoutsarl41@gmail.com

41400 FAVERDILLES SUR CHER

**SARL HERNANDEZ Eric**  
Charpente - Couverture - Zinguerie



06.75.15.02.24

28 route de St Aignan  
41400 ST JULIEN DE CHÉDON  
www.bernandezcouverture.fr

**La Pépinière**  
de Jérôme

Association  
**Petitbon**

Vente de végétaux  
Aménagement et entretien de jardins

Route d'Amboise - CIVRAY DE TOURAINE - 02 47 23 82 82

www.jerome-paysdax.com

## **ENTREPRISE LANDRÉ**

**TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS**  
Terrassement - Aménagement d'étangs

**BÉTON PRÊT À L'EMPLOI**  
Gièvres - Pouillé

Chantiers d'extraction :  
Gièvres

**Siège Social : 41320 St-Julien-sur-Cher**  
**Tél. 02 54 96 44 49 - Fax 02 54 96 84 71**

**JARDINAGE**  
PASCAL LEMAIRE

Expert en  
Matériel  
de Jardin

**Motoculture - 2 roues**  
**Voitures sans permis**  
**Location de matériel**

10 chemin du port - RD 976  
41400 ST GEORGES / CHER

Tél : 02 54 32 32 96  
Fax : 02 54 32 47 47

**Boris Guibout**  
Photographe

Portrait  
Mariage  
Reportage

10 rue du G. De Gaulle  
37 150 Bléré

Tél: 02 47 23 57 88  
Port: 06 60 52 01 61

Mail: guibout\_bor@wanadoo.fr

**phox**

**I. B. S.**  
**Connexions**

ZA des Grandes Bruyères  
Bat. A - Loc. 4/5 - Cidex 2356/2  
41200 Romorantin

Tél. 02 54 76 14 00

Fax 02 54 76 31 00

E-mail : ibs.romo@wanadoo.fr

*A la Pensée*



Toutes  
compositions florales  
Mariage - Deuils

15, rue Victor Hugo  
41400 **MONTRICHARD**  
**Tél. 02 54 32 02 89**

**PISCINE EG-41**

CONSTRUCTION DE PISCINE | DÉPANNAGE - ENTRETIEN - PRODUITS  
(BÉTON - BOIS) - SPA - HAMMAM | MATÉRIEL - ACCESSOIRES - MOBILIER



365 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 41400 ST GEORGES SUR CHER  
02 54 32 56 95 - www.piscineeg41.fr

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Rue des Fauvettes – BP 30056  
41400 MONTRICHARD CEDEX  
Tél : 02.54.32.07.83  
Fax : 02.54.32.11.17  
Email : SIAEP-MBSJF@wanadoo.fr

Le Syndicat assure en régie directe la production et la distribution d'eau potable sur les communes de Montrichard-Bourré-Chissay en Touraine-Faverolles sur Cher-St Julien de Chédon, une partie de la commune de Monthou sur Cher « Route des Vaublins », et assure également la desserte des parties hautes de la commune de St Georges sur Cher.

## ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE

- ▶ Réalisation de l'étude de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable
- ▶ Renouvellement du réseau d'eau potable « Route de Blois » à Montrichard
- ▶ Réfection de 50 branchements en plomb sur l'ensemble des communes du Syndicat
- ▶ Travaux « cœur de ville » à Montrichard
- ▶ Changement des compteurs d'eau potable vétustes

## PRÉVISIONS 2019

- ▶ Réfection de branchements en plomb
- ▶ Pose de compteurs avec module radio
- ▶ Réhabilitation du forage « Le Pré Bournais » à St Julien de Chédon
- ▶ Travaux « cœur de ville » à Montrichard

## INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Pensez à protéger votre compteur avec du polystyrène en période hivernale
- ▶ Le remplacement d'un compteur gelé est à la charge de l'abonné
- ▶ N'oubliez pas de vérifier de temps en temps votre consommation d'eau en contrôlant votre compteur.

## HORAIRES

**Le secrétariat est assuré par M<sup>me</sup> GODEAU Barbara du Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h30 (fermé le mercredi).**

**Les services techniques sont assurés par Mrs FOUILLET Damien - PINON Pierre - CHERTEMPS Xavier et VIEILLE Steven, du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

**POUR TOUTE URGENCE ET INTERVENTION SUR LE RÉSEAU, le service est assuré 24h/24, Dimanches et Jours fériés 02.54.32.07.83**



- ▶ IL EST RAPPELÉ AUX ABONNÉS QUE TOUTES FACILITÉS DOIVENT ÊTRE ACCORDÉES AUX AGENTS DU SERVICE DES EAUX POUR LA RELEVÉ DU COMPTEUR.

## En cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur

Il est rappelé que les fuites après compteur sont à la charge de l'abonné. Toutefois, les modalités de plafonnement de la facture, appelées « l'écrêtement », ont été mises en place par le décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur. Renseignez-vous auprès du secrétariat pour connaître les modalités d'application et la marche à suivre.

**Ne sont pas prises en compte les fuites sur les appareils ménagers et les équipements sanitaires ou de chauffage.**

## COMPOSITION DU SYNDICAT

**Président : M. VALADE Jean-Michel**  
**1<sup>er</sup> Vice Président : M. DUMONT-DAYOT Michel**  
**2<sup>ème</sup> Vice Président : M. GAUTHIER Laurent**

www.lemoine-decoration.net  
**Tapissier - 100 ans de savoir-faire**  
**Lemoine Décoration**  
 SIÈGE neuf et réfection - BIDEAUX  
 GRANDE EXPO DE LITERIE  
 20 rue Nationale - 41400 Montrichard - Tél. 02 54 32 00 97



**TABAC - LOTO - PRESSE - PMU**  
**Centre Commercial Montparnasse**  
 Librairie - Papeterie - Carterie - Bijoux - Montres - Cave à cigares  
 Du mardi au samedi 7h30/12h30 et 14h30/19h • Le dimanche 9h/12h  
 Centre commercial Carrefour Favorolles sur Cher **09 79 54 58 19**





**Charles DUVIGNEAU**  
**OPTICIEN**  
 6, Rue Nationale  
 Tél: 02.54.32.90.41  
 41400 MONTRICHARD  
 Fax: 02.54.32.90.42

**Passion**  
**Coiffure**  
 3 Rond point Montparnasse - 41400 FAVEROLLES/CHER  
 Tél : 02 54 71 41 07



**Optic Montparnasse**



**Vos opticiens**  
 Franck BENAÏTIER  
 Charleine BEGUIN

3 rond point montparnasse  
 41400 Favorolles sur cher  
 02.54.93.08.38

opticmontparnasse2@orange.fr

REVETEMENT SOLS ET MURS - STAFF  
 PEINTURE DECORATIVE - RAVALEMENT

HALL D'EXPO

**PERRET**  
 Entreprise Générale de Peinture  
 Depuis 1981



6 rue des Fauvettes ZA - 41400 MONTRICHARD  
 02 54 32 01 68 / 06 07 46 23 93  
 www.perret-peintures.com



**Nicole Coiffure**  
 Produits aux huiles essentielles  
 pures et naturelles

**Denonin Jocelyne**  
 Prothèses capillaires  
 (perruques et postiches)



1 bis route de St Aignan  
 41400 Favorolles Sur Cher  
 02.54.32.09.57

**nc CREATIONS**

Peinture & aérogaphie  
 Réparation toutes carrosseries  
 Travail des métaux  
 Soudure Alu & Inox



**02 54 75 44 51 / 06 07 54 16 76**  
**www.nccreations.fr**  
 nc.creations@orange.fr  
 3 Beaune Village - 41400 chissay en touraine



**BOUCHERIE  
 CHARCUTERIE  
 TRAITEUR**

**EUROL MARINIER FABRICE**

36 RUE NATIONALE  
 41400 MONTRICHARD  
 02.54.32.01.86  
 FABRY41@HOTMAIL.FR  
 FERME LE LUNDI

**DOMAINE DE LA HAUTE CLÉMENCERIE**  
**VINS DE TOURAINE**

**EARL Patrick MAHOUDEAU**  
 41400 FAVEROLLES-SUR-CHER  
 Tél/Fax : 02 54 32 49 38 - Port. 06 79 28 02 74



Blanc - Rosé  
 Rouge

Méthode  
 Traditionnelle

## SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL

# D'ENLÈVEMENT ET D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VAL DE CHER



## CHANGEMENT DE BACS

- ▶ Votre bac est cassé ? Contactez la mairie ou le SMIEEOM, en donnant le numéro situé sous le code barre.
- ▶ Votre bac a été volé ? Déposez plainte à la gendarmerie et envoyez le récépissé au SMIEEOM.
- ▶ La composition de votre famille change (plus ou moins nombreux à la maison) ? Contactez la mairie ou le SMIEEOM, pour obtenir un bac plus grand ou plus petit, sur justificatif de la composition de votre foyer.

## LES ORDURES MENAGÈRES

- Elles sont collectées dans le bac gris, qui ne doit contenir que des déchets non recyclables.
- ▶ Sortez votre poubelle la veille de la collecte ; si celle-ci tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.
  - ▶ Le contenu du bac n'est jamais rétrié. Il est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.

## ENLÈVEMENT À DOMICILE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- Un service gratuit de proximité proposé par le syndicat
- ▶ du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril,
  - ▶ du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre.
- La collecte est limitée à un seul passage par foyer et par an. Le volume maximum d'objets à enlever est de 5 m<sup>3</sup> / passage. Les objets encombrants collectés sont emportés en déchèterie. Ils seront recyclés ou détruits.

## LES DÉCHÈTERIES : BILLY - CONTRES - MONTRICHARD VAL DE CHER - NOYERS SUR CHER

### HORAIRES D'HIVER (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Lundi	10h – 12h	14h – 17h
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	10h – 12h	14h – 17h
Jeudi	fermé	14h – 17h
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h
Samedi	10h – 12h	14h – 17h

Fermé les Dimanches et jours fériés

### HORAIRES D'ÉTÉ (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Lundi	9h30 – 12h	14h – 17h
Mardi	9h30 – 12h	14h – 18h
Mercredi	9h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	fermé	14h – 18h
Vendredi	9h30 – 12h	14h – 18h
Samedi	9h30 – 12h	14h – 18h

Fermé les Dimanches et jours fériés

## RAPPEL DES RÈGLES DE CIVISME ET DE BONNES PRATIQUES ...

- ▶ Respectez l'agent d'accueil et son travail : il est à votre service pour vous guider dans le dépôt de vos déchets, et veille au bon fonctionnement de la déchèterie.
- ▶ Ne vous servez pas dans les bennes. Cette pratique est interdite et peut vous mettre en grand danger.
- ▶ En cas de doute sur le choix de la benne de dépôt de vos déchets, renseignez-vous auprès de l'agent d'accueil.

## LES DEPOTS SAUVAGES

**Ils sont encore trop fréquents devant les portails des déchèteries ou au pied des éco-points...**

**Les agents de votre commune ou ceux du SMIEEOM n'ont pas à supporter cet incivisme, ni à ramasser les déchets de personnes irresponsables.**

**Pour mémoire, les dépôts sauvages sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500 euros.**

**Merci à tous pour votre vigilance et votre sens civique.**

## SERVICE AUX PROFESSIONNELS

**Les déchets de votre activité professionnelle peuvent être acceptés en déchèterie, sous certaines conditions.**

**Merci de prendre contact avec le SMIEEOM Val de Cher. Une carte d'accès pourra vous être délivrée.**



S.I.A.A.M.  
1 Rue des Fauvettes  
41 400 MONTRICHARD Val de Cher

## LES INFOS 2018

**Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement collectif de l'Agglomération de Montrichard (S.I.A.A.M.) a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2004.**

Celui-ci regroupe 6 communes et est administré par un organe délibérant, composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes concernées parmi leurs membres, soit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune.

Depuis sa création, il a pour compétence **le transport et le traitement des effluents**. Le S.I.A.A.M a modifié ses statuts en y ajoutant le contrôle des eaux parasites, ainsi que le contrôle des nouveaux branchements au réseau d'assainissement collectif qui pourront être effectués par un agent technique du Syndicat, habilité.

Le SIAAM gère également **l'entretien des postes de refoulement existants** sur les communes membres, ainsi que la station d'épuration qui a été mise en service au mois de novembre 2007.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, toutes les communes adhérentes au Syndicat ont transféré la compétence de l'entretien et de la gestion de leur réseau d'assainissement collectif au SIAAM. Aussi, pour les communes de CHISSAY en TOURAINE et MONTHOU/CHER, la facturation de la redevance assainissement est désormais établie par le Syndicat. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la facturation de la redevance assainissement pour la commune de PONTLEVOY est dorénavant effectuée par le SIAAM.

Egalement, le SIAAM gère l'entretien de la station d'épuration de ST GEORGES/CHER ainsi que les 9 postes de refoulement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ainsi que les 3 postes de refoulement de VALLIÈRES les GRANDES depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015.

En 2017, la station d'épuration du SIAAM ( 22 500 E/H ) a traité 1 380 m<sup>3</sup> d'effluents journaliers qui ont produit 211 tonnes de boues, équivalent à 10 400 E/H (équivalent habitants).

## RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il est formellement interdit de réaliser ou de faire réaliser des travaux de raccordement à l'assainissement collectif sans l'autorisation préalable du SIAAM. Une demande d'autorisation doit être faite auprès du service administratif et le raccordement ne pourra avoir lieu sans ce document signé par le président du syndicat et le maire de la commune concernée par ces travaux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, avec l'application de la P.A.C (participation pour l'assainissement collectif), le SIAAM assure les travaux de mise en place de la boîte de branchement qui seront à la charge de l'abonné. Les coûts applicables au sein du périmètre du SIAAM seront déterminés par délibération du Comité Syndical. Conformément à l'article L 1331-1 du Code de Santé Publique, le raccordement des habitations à un nouveau réseau d'assainissement collectif doit intervenir dans un délai de 2 ans à compter de l'installation dudit réseau sous la voie communale. Dans le cadre d'un bien immobilier neuf, le SIAAM se réserve le droit de faire vérifier par un agent du Syndicat, que les installations privées et les branchements remplissent les conditions requises avant tout raccordement au réseau public.

Une campagne de contrôle des 4 500 logements présents sur le périmètre du SIAAM, tant sur les raccordements des habitations au réseau d'assainissement collectif qu'au réseau d'eaux pluviales, a été engagée au mois d'août 2013. Si des dysfonctionnements ont été constatés, un courrier sera adressé aux propriétaires qui se devront d'y remédier à leurs frais. Les travaux engagés peuvent faire l'objet d'une aide financière allouée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dès que le montant de l'opération est égal ou supérieure à 300 € TTC. Afin d'élaborer un dossier, prendre contact avec notre syndicat. à l'issue des travaux, contacter le SIAAM afin qu'un nouveau contrôle soit effectué. Dans le cadre d'une vente immobilière ou en fonds de commerce, les contrôles sont désormais payants, le tarif a été fixé à 180 € net. Egalement, si une contre-visite est nécessaire, celle-ci sera facturée 90 € net. Les constats seront édités ultérieurement auxdits contrôles et seront remis, sur demande, aux propriétaires, agences immobilières ou études notariales.

## PROTECTION CONTRE LE REFLUX DES EAUX USÉES

Le règlement sanitaire départemental de Loir & Cher prévoyant particulièrement à l'article 44 que : « *En vue d'éviter le reflux des eaux d'égout dans les caves, sous-sols et cours lors de l'élévation exceptionnelle de leur niveau jusqu'à celui de la voie publique desservie, les canalisations d'immeubles en communication avec les égouts et notamment leurs joints sont établis de manière à résister à la pression correspondante. De même, tous regards situés sur des canalisations à un niveau inférieur à celui de la voie vers laquelle se fait l'évacuation doivent être normalement obturés par un tampon étanche résistant à ladite pression. Lorsque des appareils d'utilisation sont installés à un niveau tel que leur orifice d'évacuation se trouve situé au-dessous de*

ce niveau critique, toutes dispositions doivent être prises pour s'opposer à tout reflux d'eaux usées provenant de l'égout en cas de mise en charge de celui-ci. »

Aussi, il est obligatoire d'installer un clapet anti-retour si le logement est concerné par la situation décrite ci-dessus. Ce dispositif de sécurité prémunit contre les refoulements des réseaux.

## LES TRAVAUX

En 2018, des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif ont été réalisés aux lieux-dits

Les Places à Chissay en Touraine, Les Marnières à Faverolles/Cher ainsi que Rue des Anguilleuses à Pontlevoy.

Notre syndicat réhabilite également le réseau d'assainissement collectif du centre-ville de Montrichard Val de Cher.

Des réfections de regards d'assainissement collectif ont été exécutées sur l'ensemble des communes du SIAAM. Le poste de refoulement sis Rue du Coutant à Pontlevoy a été amélioré afin d'optimiser son fonctionnement.

Le SIAAM a remplacé les 2 bennes à boues nécessaires à leur transport.

## MATIÈRES DE VIDANGE

En 2017, 159 m<sup>3</sup> de matières de vidange ont été dépotés par des entreprises spécialisées à la station d'épuration du SIAAM.

### PRÉSIDENT :

**MR GIRAULT BERNARD**

(Maire de Faverolles sur Cher)

### VICE-PRÉSIDENT :

**MR DUMONT-DAYOT MICHEL**

(Maire-Adjoint de Montrichard-Val de Cher)

## LE PERSONNEL

### RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES :

M. Franck VERNON

#### • Contact / Interventions Techniques / Jours Ouvrables :

Port. : 06.42.10.54.65

LUNDI AU JEUDI : 8H - 12H ET 13H30 - 17H

LE VENDREDI : 8H - 12H

#### • Contact / Secrétariat :

Tél. : 02.54.32.61.58 Fax : 02.54.32.65.29

Email : siaam@wanadoo.fr

LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H ET 13H30 - 17H

## LA TARIFICATION

### TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 :

- ▶ 32,00 € Net → abonnement annuel
- ▶ 1,85 €/m<sup>3</sup> Net → redevance assainissement collectif
- ▶ 0,18 €/m<sup>3</sup> Net → redevance modernisation réseau de collecte (Agence de l'Eau Loire-Bretagne)
- ▶ Forfait de 30 m<sup>3</sup>/personne/an/utilisateurs de puits et de forage

Ces tarifs sont applicables à toutes les factures établies à compter du 1er juillet 2018, quelque soit la période de consommation.

Sur demande de la part du redevable, auprès du SIAAM, il est possible d'effectuer le règlement de vos factures par prélèvement automatique. Ce mode de paiement, qui n'est pas une mensualisation, est gratuit, pratique, sûr et résiliable à tout moment.

## LES INTERVENTIONS TECHNIQUES

### Du Lundi 8h au Vendredi 12h :

- Tarif Horaire = 90,00 € Net
- Nettoyage de Siphon = 30,00 € Net
- Débouchage Canalisation = 1,00 € Net / Mètre
- Passage Inspection Caméra + Rapport = 2,00 € Net / Mètre

### Du Vendredi 12h au Lundi 8h et les jours fériés :

Contactez le 02.47.57.06.11

Ets ORIAD Centre Ouest ASSAINISSEMENT 37/41 - 37400 AMBOISE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

L'année 2018 a été une année de transition pour la Communauté de communes Val de Cher Controis avec de nombreux projets qui ont été initiés dans ses nombreux domaines de compétences.

Retour sur les quelques actions emblématiques de l'année 2018 et aperçu des projets 2019.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### ► ZI DES BARRELIERS À CONTRES

##### • Bâtiment d'activités communautaire

Un 4<sup>ème</sup> bâtiment d'activités communautaire a été inauguré à Contres pour y accueillir le garage Renault, actuellement trop à l'étroit en centre-ville, Newelec, entreprise d'électricité générale, Newdis, fournisseur de pièces automobiles pour professionnels, Atelier Classique et Racing, restaurateur de voitures anciennes et enfin un centre de contrôle technique.



##### • Max Vauché

Le chocolatier, dont la réputation n'est plus à faire pose ses valises en Val de Cher Controis pour poursuivre le développement de son activité. Face à la biscuiterie Saint-Michel à Contres, l'artisan chocolatier va construire une usine de production ainsi qu'un magasin de vente pour une ouverture début 2020.

##### • HPP Nutrition

Spécialisée dans une technique de conservation innovante, plus respectueuse des aliments, la société HPP s'installe au cœur de l'agroparc de Contres pour ouvrir en décembre prochain. Les responsables de l'entreprise sont ravis de la rapidité avec laquelle leur projet a pu se monter grâce à l'accompagnement de la Communauté de communes et de la CCI 41.

##### • Voie nouvelle

Une nouvelle voie d'accès à la zone industrielle des Barreliers à Contres vient d'être aménagée. Elle permettra d'avoir un accès direct et sécurisé à la zone en arrivant de la route de Cheverny.

##### • Des formations au cœur du pôle agro

L'IFRIA (Institut de Formation Régional des Industries Agroalimentaires) Centre Val de Loire, installé dans un local de la Communauté de communes au cœur du pôle agroalimentaire propose depuis le 17 septembre 2018 une session de formation Agroform d'un an en alternance pour former des conducteurs de ligne spécialisés en agroalimentaire, notamment pour les entreprises St-Michel et Poulain. Ce mois-ci, une seconde formation « acquisition des gestes professionnels de l'agroalimentaire » sera dispensée.

#### ► ZALE CLOS DES RAIMBAUDIÈRES À SAINT-GEORGES-SUR-CHER



La zone d'activités du clos des Raimbaudières à Saint-Georges-sur-Cher va s'agrandir de 7 hectares le long de la RD 976. La livraison des terrains viabilisés est prévue au printemps 2019. Dix terrains sont d'ores et déjà réservés pour y implanter des activités principalement artisanales.

#### ► PARC VAL DE CHER CONTROIS À SELLES-SUR-CHER

Un bâtiment d'activités a été racheté par la Communauté de communes à Selles-sur-Cher pour permettre l'installation d'une salle de sport et d'un fenêtrier. 200 m<sup>2</sup> supplémentaires sont encore disponibles pour une activité commerciale ou artisanale.



#### ► ZA VAU DE CHAUME À SAINT-AIGNAN

Un nouveau village d'entreprises a vu le jour sur la zone d'activités Vau de Chaume de la Communauté de communes à Saint-Aignan fin 2018. Le bâtiment destiné à accueillir trois entreprises est déjà très prisé avec l'installation d'un motoriste.





## EMPLOI

Les Maisons de l'emploi communautaires situées à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher ont organisé un forum de l'emploi multisectoriel le 7 juin 2018 à Montrichard Val de Cher. Les demandeurs d'emploi ont pu y rencontrer les entreprises des secteurs d'activités qui ont régulièrement besoin de main d'œuvre sur le territoire : industrie, grande distribution, BTP, agroalimentaire, agriculture, services à la personne, entreprises d'insertion, ...

Pour maintenir des services de proximité pour les habitants, les maisons de l'emploi et leurs partenaires continuent à proposer des permanences dans les principales communes du territoire. La 8<sup>ème</sup> édition de l'opération jobs d'été se déroulera à la salle des fêtes de Selles-sur-Cher le vendredi 1er mars 2019.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ayant été engagés avant la fusion des Communautés de communes, deux PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sont en cours d'élaboration sur le territoire. La concertation est en cours pour aboutir à des documents d'urbanisme finalisés fin 2019 / début 2020.

**Plus d'informations dans la rubrique Grands Projets sur [www.val2c.fr](http://www.val2c.fr)**

## SANTÉ

La Communauté de communes a mis en place un dispositif d'aides à destination des étudiants en médecine en Roumanie pour les inciter à s'installer sur le territoire à la fin de leurs études.

## ENVIRONNEMENT

La Communauté de communes poursuit la gestion de l'assainissement non collectif grâce à son service : le SPANC. Ce service contrôle le bon fonctionnement des installations existantes, des réhabilitations et des nouvelles installations. La gestion des déchets ménagers est une compétence communautaire déléguée au SMIEEOM (Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est devenue une compétence obligatoire pour la Communauté de communes.

## TOURISME

Les bureaux touristiques de Montrichard Val de Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher forment un unique office de tourisme depuis début 2018. Les outils sont en cours d'harmonisation pour développer une stratégie de développement touristique pertinente et efficace.

La réforme de la taxe de séjour est en cours d'application, une plateforme dédiée a été mise en place pour permettre aux hébergeurs de déclarer et payer en ligne la taxe de séjour.

## CULTURE

L'école de musique communautaire et les écoles de musique associatives travaillent ensemble pour proposer une offre d'enseignement musical cohérente sur le territoire. Plusieurs manifestations au cours de l'année permettent de découvrir le travail des élèves (fête de la musique, auditions, ...).

La Communauté de communes encourage les projets culturels seule ou accompagnée de la région Centre Val de Loire dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire). Le développement des actions culturelles en lien avec les jeunes est un axe fort de développement culturel pour l'année 2019.

## SPORT

Un nouveau gymnase communautaire a vu le jour en 2018 à Montrichard Val de Cher. Il permet l'accueil du public scolaire et des associations sportives.

## ENFANCE JEUNESSE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, de nouvelles structures d'accueil d'enfants et de jeunes ont rejoint la Communauté de communes Val de Cher Controis suite à la fusion avec l'ancien territoire du Cher à la Loire : accueils de loisirs de Saint-Georges-sur-Cher et de Vallières-les-Grandes, multi-accueil (Maison des lutins), accueil de loisirs et accueil jeunes de Montrichard Val de Cher. Un nouveau local pour l'accueil des adolescents a ouvert ses portes à Fougères-sur-Bièvre aux vacances de février 2018.

Les anciens locaux de la Communauté de communes du Cher à la Loire (38 rue des Bois à Montrichard) vont être réaménagés pour y créer un multi-accueil et un RAM (Relais Assistants Maternels) qui ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2019. Dans l'attente, le RAM itinérant a déménagé à Bourré, Place Lucien Gigaud (Aile du bâtiment de l'école primaire).

**Pour suivre toute l'actualité de la Communauté de communes Val de Cher Controis, RDV sur [www.val2c.fr](http://www.val2c.fr)**



**Réseaux Techniques Canalisations**

**R.T.C.**

ADDUCTION D'EAU  
ASSAINISSEMENT COLLECTIF  
ET AUTONOME  
RESEAUX DIVERS

**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - TERRASSEMENT**

245 Rue des Aubépines - 41110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER  
Tél. 02 54 75 41 69 - Fax. 02 54 75 44 24  
E-mail : rtc.saint-aignan@orange.fr

**Pressing Montparnasse** 02 54 32 50 15

Mardi au Vendredi : 9h - 12h30 / 14h30 - 19h  
Samedi : 8h30 - 15h en continu

Nettoyage - Service Qualité - Blanchisserie - Cuir Tapiss Retouches

3, Rond-Point de Montparnasse - 41400 FAVEROLLES-SUR-CHER

**AXA B.L.P**

Agences **Béviard Lauzier Prédial**

Ordon. N° 11003366, 13002446, 13002119

Agents Généralistes

12 rue de Jean de Carlier - 37150 St-Ayen  
33 rue de Toussaint - 41400 Montrichard  
43 rue Nationale - 41140 Noyers-sur-Cher  
02 54 32 00 53  
Mail : agence.blp@axa.fr

CONCEPTION  
CRÉATION  
ENTRETIEN

Restez les bienvenus à vos entrées

**TESSIER PAYSAGE**  
Paysagiste et Jardinier

02-54-32-53-87

41400 FAVEROLLES/CHER  
37600 LOCHES

Web: tessierpaysage.com  
tessierpaysage@gmail.com

**Funéplus**  
Réseau Funéraire

**POMPES FUNÈBRES MARBRERIE  
CHAMBRE FUNÉRAIRE  
FORGET**

**MONTRICHARD**  
12 avenue de la Gare  
41400 MONTRICHARD  
Tél. 02 54 32 29 77  
Fax 02 54 32 38 56  
pompes-funebres-forget@orange.fr

**BLERE**  
1 rue des Regains  
37150 BLERE  
Tél. 02 47 23 00 33  
Fax 02 47 23 88 20  
forget-pompes-funebres@orange.fr

- Organisations complètes d'obsèques
  - Monuments, caveaux
  - Contrats d'obsèques
  - Fleurs artificielles

## ASSOCIATION FRANCO MALGACHE MIZARA

**L'association franco-malgache Mizara (partage en malgache) a fixé son siège à Faverolles sur cher en 2012.**

Cette association vient en aide par le soutien direct aux malgaches les plus démunis, par le soutien direct à des institutions de santé ou éducatives (par financement ou prise en compte d'écolages spécifiques), telles que :

- Le dispensaire de Marillac par la fourniture de médicaments, de lunettes triées et vérifiées par une opticienne de notre région.
- Le centre de nutrition St Vincent de Fort Dauphin par la fourniture de layettes réalisées par un collectif de femmes de la région de Carcassonne.
- Le secteur éducatif avec l'école des chiffonniers « Ecole Vincentienne » de Marillac F/D. 1300 élèves nourris à midi, Institut Nicolas Bare Tuléar 2400 élèves, la Sevema à Ambanja 2200 élèves.
- Par des actions directes avec le concours de bénévoles malgaches venus nous rejoindre dans cette démarche :  
Cantine Masina Maria à Tananarive.  
Alphabétisation au centre pénitentiaire de Fort-Dauphin.  
Jardins partagés (5) dont 3 en région de Fort Dauphin.  
Briquettes végétalisées (essais en cours) en remplacement du charbon de bois, cause de déforestation.

### POUR EN SAVOIR PLUS

CONSULTER LE SITE :  
[www.association-mizara.com](http://www.association-mizara.com)

CONTACTER NOUS :  
Mizara 21 rue du Cher  
41 400 FAVEROLLES SUR CHER

Jacques Dumortier 41@gmail.com  
leboucmonique@orange.fr

Toutes actions menées dans la région de Fort-Dauphin bénéficiant de la reconnaissance et du soutien de la Mairie dans le cadre d'une convention signée fin 2017.



# Ets LOISEAU

VENTE RÉPARATION MACHINE AGRICOLE ET AUTOMOBILE  
MAGASIN LIBRE SERVICE  
MOTOCULTURE

MAKITA

Vente et réparation  
motoculture

Agent PRO ISEKI

Jérôme LOISEAU  
06 82 10 01 24

LIDER



ISEKI



DOLMAR

BAHCO



37 BEAUMONT Village

02 47 92 60 41 • [garage.loiseau@wanadoo.fr](mailto:garage.loiseau@wanadoo.fr) • [www.loiseau-agri.com](http://www.loiseau-agri.com)

# ligérienne granulats



Sables - Graviers - Matériaux de décoration

Particuliers - Entreprises

Livraisons toutes quantités - Vrac et Big Bags

Retrouvez-nous à Faverolles-sur-Cher, D 976

Tél : 02.47.32.26.03 - Fax : 02.47.44.67.98

[www.ligerienne-granulats.com](http://www.ligerienne-granulats.com)

## REVUE DES MANIFESTATIONS DE 2018

### LOTO 6 MAI 2018 :

Organisé dans la salle du temps libre. Le soleil étant de la partie, la salle n'était pas pleine mais le résultat était positif.

### 19 AOÛT 2018 : FÊTE DU BATTAGE ET VIDE GRENIER.

Cette année nous avons renouvelé avec la batteuse à l'ancienne. Etaient présents, le stand d'exposition de farine moulue, tamisée et vendue aux badauds et « Flairs et crocs » qui nous ont animé l'après-midi avec leurs démonstrations avec 12 chiens. Nous remercions le club canin « Flairs et crocs » pour le gardiennage. Pas de bousculade pour placer les exposants cette année, cela s'est passé dans la bonne humeur. Nous remercions les 2 personnes qui ont exposé (motoculteurs et voitures). Tous les stands ont été en ébullition tout au long de la journée et les bénévoles n'ont pas chômé. La journée a été clôturée par une retraite aux flambeaux qui a été offerte aux enfants avant le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité. Le comité des fêtes retrouve une nouvelle jeunesse grâce à la participation de jeunes bénévoles qui s'investissent dans la vie de la commune.



### LOTO DU 4 NOVEMBRE 2018.

Organisé dans la salle du temps libre. Avec la participation massive des commerçants de FAVEROLLES SUR CHER et MONTRICHARD.

Au loto de novembre 2016, du fait d'une affluence massive, nous avons dû refuser du monde.

A compter, de novembre 2017, nous faisons sur réservation.

Lots : bons d'achats de 300€, 200€ et 100€ ainsi que de nombreux autres lots (filets garnis...)

### 8 DÉCEMBRE 2017.

Distribution des colis le matin et goûter à partir de 15h pour les personnes âgées animé par Alain FEUILLET.

Le Comité des Fêtes participe financièrement pour 1/3, la Mairie également et Carrefour Market le dernier tiers.

Toute personne souhaitant s'intégrer dans notre association sera la bienvenue. N'hésitez pas à vous adresser à la Présidente.

Les bénéfices des manifestations sont reversés à la coopérative scolaire, la mucoviscidose, le téléthon ainsi que le goûter des anciens.

Les 18 et 19 mai 2019, à l'occasion des 50 ans du comité des fêtes, sera organisé le rassemblement des Faverolles de France. A cette occasion, le comité des fêtes s'associe à la municipalité pour l'organisation.

**Les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui participent à toutes nos manifestations.**

**Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.**





## LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

### INFOS PRATIQUES

Tél. : 02 54 32 04 01 - Fax : 02 54 32 25 62

Email : [faverolles41@gmail.com](mailto:faverolles41@gmail.com)

Site officiel de la mairie : [www.faverollessurher.fr](http://www.faverollessurher.fr)

Adjoint Administratif : Valérie GABILLET  
Secrétaire de mairie : Charlène CHESNEAU

### TARIFS DIVERS

#### • CONCESSIONS CIMETIÈRE

Fixés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les nouveaux tarifs des concessions dans le cimetière communal ci-dessous :

- ▶ Concession trentenaire : 160 €.
- ▶ Concession cinquantenaire : 200 €.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 les droits de superposition lors de chaque inhumation dans tout terrain concédé qu'il existe ou non un caveau sont de 100 €

Ces tarifs sont applicables à toutes les concessions établies à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, ainsi qu'à toutes les concessions dont le renouvellement sera demandé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les frais de travaux, suite à la reprise d'un emplacement précédemment occupé, seront à la charge du nouvel acquéreur.

- ▶ Concession Columbarium : 1 200 € la case pour 30 ans destinée à recevoir de 1 à 2 urnes cinéraires.

#### • LOCATIONS MTL

Fixés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les nouveaux tarifs de location de la Maison du Temps Libre selon le tableau fixé ci-dessous :

	Commune	Hors-Commune
<b>LOCATION GRANDE SALLE</b>		
Particuliers	250 €	360 €
Associations	GRATUIT	150 €
<b>LOCATION GRANDE SALLE WEEK-END</b>		
	300 €	450 €
<b>LOCATION PETITE SALLE</b>		
Particuliers (jour- née ou week-end)	50 €	100 €
Associations	GRATUIT	70 €
<b>LOCATION CUISINE (sans vaisselle)</b>		
	70 €	100 €
<b>VIN D'HONNEUR</b>		
Grande salle	60 €	120 €
Petite salle (30 participants maximum)	40 €	70 €



Le Site Internet  
[www.faverollessurher.fr](http://www.faverollessurher.fr)

Nous nous tenons à votre disposition  
pour mettre en ligne  
les informations souhaitées.

## Horaires d'ouverture de la mairie

- FERMETURE LE MERCREDI
- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 9h00 à 17h30 sans interruption
- et le samedi de 9h00 à 12h00

Directeur de la publication : Bernard GIRAULT  
Responsable de la Publication : Olivier RACAULT  
Rédaction du Bulletin : La Commission Communale

Conception et réalisation :  Créer  
Imprimer  
Communiquer...  
9 rue de Vauquois  
41000 BLOIS  
Tél. 02 54 56 43 43  
[contact@isf-imprimerie.fr](mailto:contact@isf-imprimerie.fr)  
[www.isf-imprimerie.fr](http://www.isf-imprimerie.fr)

HOMMAGE À

# MAURICETTE LUCAS « L'ARTISTE »

C'est en 1988 que Mauricette qui vient d'être à la retraite, décide de venir habiter définitivement avec Raymond, son mari, la maison en bois qu'ils ont construite quelques années auparavant pour y passer leurs vacances dans le hameau de « la Pochetterie » où habitent ses parents et beaux-parents.

Dynamique et active, Mauricette veut faire profiter les associations communales de son ancien métier de première main dans la haute-couture et ça tombe bien, c'est la préparation des fêtes du bicentenaire à Faverolles. Elle se lance avec toute l'équipe dans la confection des costumes. C'est une grande fête pleinement réussie.

L'année suivante, elle prend la place de secrétaire au « Comité des Fêtes », poste qu'elle a assuré jusqu'en 1995 où elle devient présidente de ce comité, toujours pleine d'idées. Elle décide de refaire le drapeau de la « Batterie Fanfare », puis la bannière de la « Saint-Vincent » et le drapeau des « Anciens Combattants », un travail de romain, des kilomètres de fil d'or cousu à la main, trois

Chefs d'œuvre qui vont rester dans les mémoires des Faverollais. Ne comptant pas son temps, elle participe à toutes les activités de la commune, costumière et actrice

aux « Drôles de Faverolles », Amicale « Saint-Vincent » où elle a d'ailleurs été intronisée, Loisirs d'Automne et à la Bibliothèque dont elle est adhérente dès les premières heures.

Son travail et ses connaissances lui font connaître des acteurs qui jouent dans des châteaux, notamment « Chaumont » et « Talcy » et elle confectionne des habits royaux.

Mauricette était encore là à la dernière « Fête du Battage » en train de vendre les tickets repas avec Huguette, elle nous a quittés cette année un peu comme elle l'avait prévu dans son astrologie qu'elle partageait avec ses copines. « Merci Mauricette ».





1918

2018

